

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Chahid Hamma Lakhdar El-Oued
Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et langue françaises



INTRODUCTION A LA LINGUISTIQUE



UE : Unité d'enseignement fondamental
Public : Contenu destiné aux étudiants de 2^{ème} année licence
Enseignante chargée du module : Dr Asma BEYAT
Courriel : beyat-asma@univ-eloued.dz

« La connaissance des langues est la porte de la sagesse »

(Roger Bacon)

Objectifs de l'enseignement

Ce module a pour but d'initier les étudiants à la linguistique. Ainsi, le contenu de la matière vise précisément les objectifs suivants :

- Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances concernant les grandes lignes de la linguistique et de s'intéresser aux méthodes de cette discipline ;
- les familiariser avec les concepts et la terminologie de la linguistique ;
- leur permettre de faire la distinction entre les différentes composantes de base de la linguistique.

De ce fait, pour atteindre ces objectifs, nous avons jugé indispensable le recours aux activités pratiques pour ne pas mettre l'étudiant devant un flux de théories compliquant sa tâche.

Connaissances préalables

Pour pouvoir suivre cet enseignement, les étudiants ont besoin de connaissances acquises en 1^{ère} année (les concepts de base de la linguistique).

Mode d'évaluation

Deux modes d'évaluation s'imposent, à savoir le contrôle continu et l'examen.

PROGRAMME

I. Rappel : Ferdinand de Saussure et la théorisation de la linguistique moderne

1. La linguistique : tâche et objet
2. Les branches de la linguistique
 - 2.1. Internes
 - Phonétique
 - Phonologie
 - Morphologie
 - Syntaxe
 - Sémantique
 - Lexicologie
 - Grammaire
 - 2.2. Externes
 - Sociolinguistique
 - Psycholinguistique
3. Linguistique interne et externe
4. Le signe
5. L'immutabilité du signe
6. L'arbitraire du signe
7. La langue comme système de signes
8. Synchronie Vs diachronie

II. La communication : Roman Jakobson (1896- 1982)

1. Le verbal, le para-verbal et le non-verbal
2. Le schéma de communication et les fonctions du langage
3. Le schéma de Jakobson revisité : Kebrat-Orecchioni

III. Les grandes théories de la linguistique

1. Le structuralisme
2. Le cercle de Prague (CLP)
3. La glossématique : Louis Hjelmslev (1899-1965)

4. Le fonctionnalisme : André Martinet (1908-1999)
5. La psychomécanique : Gustave Guillaume (1883- 1960)
6. Le descriptivisme : Leonard Bloomfield (1887-1949)
7. Le distributionnalisme : Zelig Harris (1909-1992)
8. La grammaire générative : Noam Chomsky (1982)
9. La pragmatique

IV. La linguistique textuelle

I. Rappel : Ferdinand de Saussure et la théorisation de la linguistique moderne

1. La linguistique : tâche et objet

Le Cours de linguistique générale (CLG), publié en 1916 par Bally et Séchehaye, apparaît comme le texte fondateur dans lequel Ferdinand de Saussure jette les fondements théoriques de la linguistique générale reposant sur la langue comme système.

La linguistique est **définie** comme l'étude scientifique du langage et des langues naturelles telles que les paroles des sujets parlants (des locuteurs) :

La linguistique est une discipline scientifique s'intéressant à l'étude du **langage**. Elle se distingue de la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive mais descriptive. La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens. À l'inverse, la linguistique descriptive des linguistes se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être.

Cette science n'a pas pour but d'édicter des normes ou d'enseigner des règles mais d'expliquer la structure, l'évolution et le fonctionnement des langues. Elle est une science parce qu'elle traite d'un objet spécifique, les langues naturelles. Ainsi, elle élabore des théories, précise ses méthodes d'analyse et de description : bref, elle obéit aux exigences de l'analyse scientifique.

Visant la généralité et la fondation d'une discipline, Saussure cite clairement, au début du CLG (1995 :20), trois **tâches** de la linguistique générale que nous citons brièvement :

- a) Faire la description et l'histoire de toutes les langues qu'elle pourra atteindre, ce qui revient à faire l'histoire des familles de langues et à reconstituer dans la mesure du possible les langues mères de chaque famille ;
- b) Chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire ;
- c) Se délimiter et se définir elle-même.

En effet, par cette discipline, Saussure veut dépasser la comparaison des langues pour étudier la structure générale de la langue. Pour ce faire, il a défini son **objet d'étude**.

Nous pouvons définir l'objet de la linguistique à travers les trois citations suivantes de Saussure :

- « *D'autres sciences opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine, rien de semblable. [...] Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, et d'ailleurs rien ne nous dit d'avance que l'une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieure ou supérieure aux autres.* » (1995 :23)

Ainsi, les faits de langage ne sont pas extérieurs à l'expérience humaine, mais en font partie, en sont même le produit, puisque le langage est une activité de l'homme.

- « *Il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. En effet, parmi tant de dualités, la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome et fournir un point d'appui suffisant pour l'esprit* » (1995 :25)

Cela veut dire que l'objet de la linguistique est la langue et non le langage. Ce dernier est une faculté humaine beaucoup plus vaste et moins spécifique que la langue. Il suppose seulement que les êtres humains parlent et il englobe à la fois la production et la réception, la pensée et son expression phonique, la dimension individuelle et sociale, la dimension statique et historique. La langue quant à elle, est le produit social dont l'existence permet à l'individu l'exercice de la faculté du langage.

- « *La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. elle est seulement le plus important de ces systèmes. On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale.* » (1995 :33)

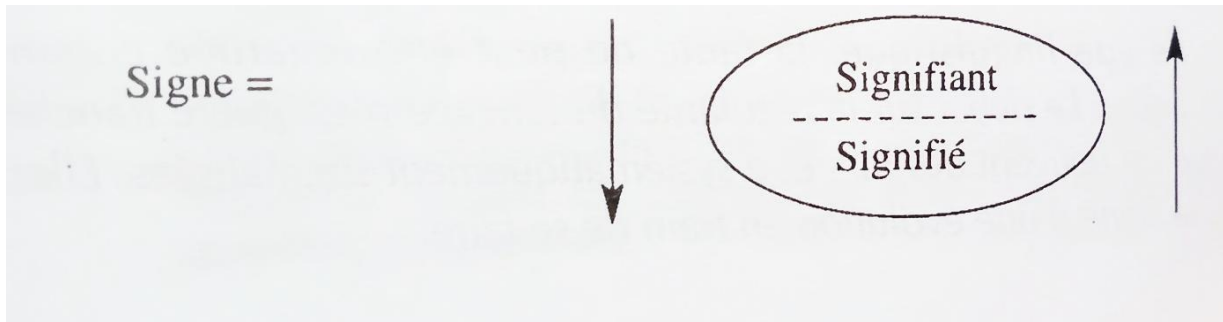
De ce fait, la linguistique est une science qui a pour objet d'étude les signes et qui entre, selon Saussure dans une science plus générale nommée la sémiologie.

1. Le signe

Le signe est un concept qui s'emploie fréquemment en linguistique et sémiotique :

1.1. Le signe linguistique

Ce concept doit sa première formalisation à Ferdinand de Saussure qui le définit comme résultat de la combinaison de deux éléments appelés respectivement signifiant et signifié :



Le signe linguistique est donc le résultat de l'association d'un **signifiant** (aspect physique du sens) et d'un **signifié** (le sens). Il est difficile de concevoir l'un sans l'autre.

Le signifié est en réalité différent de la définition mais on l'utilise ici comme remplacement par souci de simplicité. Le signifié est constitué d'éléments de sens qu'on appelle les "attributs sémantiques" (concept tiré de la sémantique). Les attributs sémantiques d'un signifié se combinent pour créer le sens du signe. Ces attributs sont habituellement représentés par les linguistes sous forme de caractéristiques binaires (qui sont actives ou inactives, notées par "+" ou "-"). Le signifié de "table" pourrait ainsi comporter les attributs sémantiques qui suivent: [+meuble][+une surface plane horizontale] [+surface servant à manger]. En précisant que la table comporte une seule surface plane, on l'oppose à la bibliothèque qui en possède plusieurs. En précisant que c'est un meuble, on l'oppose au plancher, à la patinoire ou au plafond. (Beaudoin 2002)

À ces deux distinctions signifiant-signifié, il faut en ajouter une troisième. D'un côté, nous avons la réalité sonore (ou écrite mais qui ne fait que traduire la réalité sonore) dont nous parlons ([wazo]), d'un autre côté nous avons la NOTION de l'objet auquel on réfère. Cette notion existe dans l'esprit des locuteurs, et c'est ce qui leur permet de se comprendre. Cependant, nous n'avons pas parlé de l'objet lui-même, celui dont on parle. Il s'agit du **réfèrent** (l'objet physique, matériel dont les locuteurs parlent).

Le rapport entre le signifié et le signifiant est non arbitraire et nécessaire car il fonde le signe lui-même. Par contre, le rapport entre une réalité elle-même et un signe (la **signification**) est, elle, arbitraire et elle est le résultat d'une convention entre les individus d'une communauté linguistique particulière. Ce rapport constitue la base de toute communication linguistique, alors que les mots, ou comme nous pouvons les appeler maintenant les signes, prennent vie lorsque le lien entre signifiant et signifié est effectué, ce qui nous donne une signification

entre une image acoustique et une notion, une réalité mentale (signifié).

- **Caractéristiques du signe linguistique**

À partir des observations précédentes, nous pouvons affirmer que le signe linguistique se définit par son caractère:

a. Arbitraire

Comme nous l'avons mentionné auparavant, il n'y a pas de relation "naturelle" entre le mot (ou le signifiant) et la réalité physique qui lui est associée (le signifié).

Par exemple, le choix du mot "bureau" ne repose sur aucun critère qui aurait pu favoriser le choix d'un tel mot plutôt qu'un autre.

Une exception cependant: les **onomatopées**. Dans ce cas, les mots utilisés sont *relativement* proches du son que l'on veut décrire, et ce, dans toutes les langues. **Ex.**: le chant du coq, le bruit de la vache, le jappement du chien.

Le bruit d'un canard:

-français: couin-couin

-anglais: quack-quack

-allemand: pack-pack

-danois: rap-rap

-hongrois: hap-hap

Si ce lien obligé entre la réalité et le signe linguistique existait, tous les humains parleraient probablement la même langue. Ce caractère arbitraire du signe fait que l'on doit apprendre un large vocabulaire lorsqu'on apprend une langue, quelle soit maternelle ou seconde.

Évidemment, ce caractère arbitraire du signe linguistique ne s'applique pas aux autres sortes de signes. Par exemple, les signaux routiers doivent se ressembler à cause du fait que l'action est la même dans toutes les langues. Par exemple, un panneau comportant un pain indiquera aux locuteurs de toutes les langues et cultures (ou presque) qu'il y a une boulangerie à proximité.

b. Conventionnel

Pour que les membres d'une communauté se comprennent, il faut qu'ils s'entendent sur les mêmes conventions ou sur les mêmes signes. En conséquence, les signes sont considérés, comme nous avons dit précédemment, comme étant conventionnels, en cela qu'ils résultent d'une convention entre les membres d'une communauté. En fait, partager la même langue, c'est également partager un certain nombre de conventions.

c. Linéaire

Le signifiant se présente de façon linéaire dans l'axe du temps. Il nous faut du temps pour prononcer un mot, pour le réaliser de façon physique. De même, il y a un ordre qui est suivi lors de sa prononciation. Dans la réalisation du signifiant [wazo], il ne m'est pas permis de prononcer les sons dans un ordre différent de celui que nous avons ci-haut si je veux que les autres locuteurs me comprennent. Les signes forment donc une successivité et non une simultanéité. Par opposition, les signes routiers peuvent se substituer: "obligation de tourner" et "tourner à gauche".

Activité pratique

A propos du signe linguistique (F. de SAUSSURE, CLG, Paris Payot, pp100-103)

Le signe linguistique possède deux caractères primordiaux. En les énonçant, nous poserons les principes-mêmes de toute étude de cet ordre.

Premier principe : l'arbitraire du signe

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire.*

Ainsi l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ô-r qui lui sert de signifiant : il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant b-ô-f d'un côté de la frontière et o-k-s (Ochs) de l'autre.

Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai qu'elles n'apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence ; c'est après bien des détours qu'on les découvre et avec elles, l'importance primordiale du principe. Une remarque en passant : quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels –comme la pantomime– lui reviennent de droit. En supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe. En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre), n'en sont pas moins fixés par une règle ; c'est cette règle qui oblige à les employer non leur valeur intrinsèque. On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous : en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien

que la langue ne soit qu'un système particulier. On s'est servi du mot symbole pour désigner le signe linguistique ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance ne pourrait pas être remplacée par n'importe quoi, un char, par exemple.

Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus loin qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu'il est *immotivé* c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité. Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe :

- On pourrait s'appuyer sur les *onomatopées* pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on le croit. Des mots comme fouet ou glas peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leur forme latine (fouet dérivé de *fagus* « hêtre », glas = *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels ou plutôt celle qu'on leur attribue est un résultat fortuit de l'évolution phonétique. Quant aux onomatopées authentiques (celles du type glouglou, tictac, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à-demi conventionnelle de certains bruits. En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. <. que subissent les autres mots (cf. *pigeon* du latin vulgaire *pipio*, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.
- Les *exclamations*, très voisines des onomatopées donnent lieu à des remarques et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'un à l'autre (par ex. en

français *aïe !* correspond à l'allemand *au !*). On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminés (cf. *diable ! mordieu* = mort Dieu etc.).

En résumé les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire et leur origine symbolique en paraît contestable.

Second principe : le caractère linéaire du signifiant

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est *la ligne*. Le principe est évident mais il semble qu'on ait négligé de l'énoncer sans doute parce qu'on l'a trouvé trop simple ; cependant, il est fondamental et les conséquences en sont incalculables ; son importance est égale à celle de la première loi. Tout le mécanisme de la langue en dépend.

Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne, ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps.

Dans certains cas, cela n'apparaît pas avec évidence. S, par exemple, j'accentue une syllabe, il semble que j'accumule sur le même point des éléments significatifs différents. Mais c'est une illusion ; la syllabe et son accent ne constituent qu'un acte phonatoire ; il n'y a pas dualité à l'intérieur de cet acte mais seulement des oppositions diverses avec ce qui est à côté.

Quelles sont les concepts que Saussure traite dans ce texte ? Comment les définit-il ?

1.2. Le signe en sémiotique

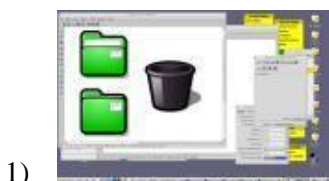
Selon le philosophe américain Charles Sanders Peirce (1839-1914), la science du signe étudie une relation à trois termes entre le signe, l'objet représenté (auquel le signe se substitue) et l'effet que le signe produit.

Dans l'ensemble de signes sémiotiques, on peut distinguer trois types : les symboles, les icônes et les indices.

- Sera considéré comme symbole le signe qui renvoie à son objet par une convention.
Ex. le feu vert est signe que le passage est libre ; ce signe ne renvoie à la liberté de passage que par convention ; il sera alors considéré comme symbole. Les mots d'une langue peuvent également être considérés comme symboles.
- Sera considéré comme icône le signe qui procède par la mise en exergue de propriétés identiques à celles de l'objet représenté. Ex. une tache bleu pour la couleur bleue.
- Sera considéré comme indice un signe qui signifie du fait de sa proximité ou de son analogie avec l'objet représenté. Ex. le symptôme pour la maladie.



Activités pratiques

1. Distinguez les signes lexicaux des signes grammaticaux : arbres, re-, rendre, maisons, -s, -ons, champion, -er, -ité, chanter, facilité.
2. Classez les signes suivants dans les classes icône, symbole, indice :





3. Classez les signes suivants en « icône », « symbole » ou « indice »

	Icône	Symbole	Indice
Les traces de pas dans le sable			
Un drapeau rouge			
			
Les cris d'un bébé			
			
Le signe linguistique			
Nuages noirs à l'horizon			

2. Linguistique interne et externe

La *linguistique externe* est une linguistique qui décrit les liens que la langue peut avoir avec ce qui est en dehors d'elle-même, qui accumule des informations, mais qui ne rend pas compte de son fonctionnement interne et autonome : « *la linguistique externe peut accumuler détail sur détail sans se sentir serrée dans l'étau d'un système* » (1995 :43). Elle entretient en effet des rapports avec l'ethnologie, l'histoire politique, ce que Saussure appelle les « institutions de toutes sortes » comme la géographie linguistique et la dialectologie.

Par contre, la *linguistique interne* décrit l'organisme de la langue en tant que système de signes : « *pour la linguistique interne, il en va tout autrement [...] ; la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre.* » (1995 :43)

3. Les branches de la linguistique interne

La linguistique comprend notamment l'étude :

- des sons : phonétique phonologie
- des formes : morphologie La grammaire
- des structures : syntaxe
- des mots : lexicologie
- des termes : terminologie
- du sens : sémantique
- du style : stylistique
- de l'histoire : étymologie



3.1. La phonétique

La phonétique est l'étude scientifique de l'émission et de la réception des sons qui composent le langage humain. Elle s'intéresse d'une part à l'étude physique des sons et d'autre part à l'étude de leur production par l'appareil phonatoire, sans tenir compte de leur appartenance à une langue. La phonétique utilise en particulier les données de la physique et de la physiologie. Elle ressortit du domaine de la parole.

La phonétique se divise en cinq parties:

- a) La phonétique générale qui est l'étude de l'ensemble des possibilités acoustiques et du fonctionnement de l'appareil phonatoire.
- b) La phonétique descriptive qui est l'étude des particularités phonétiques d'une langue donnée.
- c) La phonétique historique qui est l'étude de l'évolution du système phonétique d'une langue.
- d) La phonétique correctrice qui essaie de corriger les difficultés d'expression.
- e) La phonétique comparative qui consiste à comparer les systèmes phonétiques des différentes langues.

3.2.La phonologie

La phonologie est l'étude des sons d'une langue donnée et de leurs rapports les uns avec les autres. Elle vise à identifier les éléments phoniques d'une langue et à les classer selon leur fonction dans cette langue, en dégagant des oppositions. La phonologie détermine les distinctions phonétiques qui, dans une langue donnée, ont une valeur différentielle. Elle appartient au domaine de la langue.

En effet, les éléments phoniques ne peuvent se définir uniquement en termes physiques ou physiologiques. Ils n'ont de réalité linguistique qu'envisagés à l'intérieur d'un système phonologique qui varie d'une langue à l'autre et ils se définissent par l'ensemble des relations qu'ils entretiennent avec les éléments du système.

Le phonème est l'élément sonore minimal produit par les organes de la parole et qui a une valeur distinctive dans une langue. Les phonèmes (voyelles, consonnes, semi-consonnes) sont caractérisés les uns par rapport aux autres par des traits pertinents (sonorité, nasalité, etc.).

3.3.La morphologie

La morphologie est l'étude de la forme des mots et des groupes de mots. Elle vise à définir chaque catégorie ou classe de mots par un ensemble de caractéristiques formelles. La morphologie comprend notamment l'étude du nombre, du genre, des déclinaisons, des conjugaisons, etc., aussi bien que l'étude des procédés de formation des mots.

Le morphème est la plus petite unité linguistique dotée d'un sens. Le plus souvent, il ne coïncide pas avec le mot.

3.4. La syntaxe

La syntaxe est l'étude des rapports qui existent entre les groupes de mots constituant la phrase (syntagmes), les membres de ces groupes (mots) ou les relations entre les phrases dans le discours.

Un syntagme est un groupe de morphèmes ou de mots qui se suivent, qui a une certaine autonomie, et qui forme une unité dans une organisation hiérarchisée de la phrase. Le noyau de la phrase est constitué du syntagme nominal et du syntagme verbal.

Ex.: Les crayons rouges tombent. [syntagme nominal] [syntagme verbal]

3.5. La sémantique

La sémantique est l'étude du langage considéré du point de vue du sens. Elle vise à rendre compte des phénomènes signifiants dans le langage. La sémantique s'intéresse à l'étude du sens des mots et des énoncés, par opposition à l'étude des formes (morphologie) et à celle des rapports entre les éléments qui constituent la phrase (syntaxe). Elle comprend l'étude des relations entre le signifié et le signifiant, des causes et des formes des changements de sens (extension, restriction, spécialisation, vieillissement, affaiblissement, néologisme, métaphore, analogie, emprunt, etc.), de la synonymie, de la polysémie, des structures du vocabulaire, etc.

3.6. La lexicologie

Le lexique est l'ensemble des mots appartenant à la langue d'une communauté, d'une activité humaine ou d'un auteur.

La lexicologie est la partie de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. Elle vise à comprendre les structures et le fonctionnement du lexique. La lexicologie étudie les ensembles formés par les mots du lexique. Elle comprend l'étude de l'étymologie, de la composition, de la dérivation, de la néologie, etc., ainsi que les études de statistiques lexicales.

La lexicographie est le travail et la technique consistant à recenser et étudier les unités lexicales d'une langue déterminée, considérées dans leurs formes et leurs significations, et aboutissant à l'élaboration de dictionnaires de langue. La lexicographie a aussi pour objet d'étudier les méthodes utilisées par cette technique.

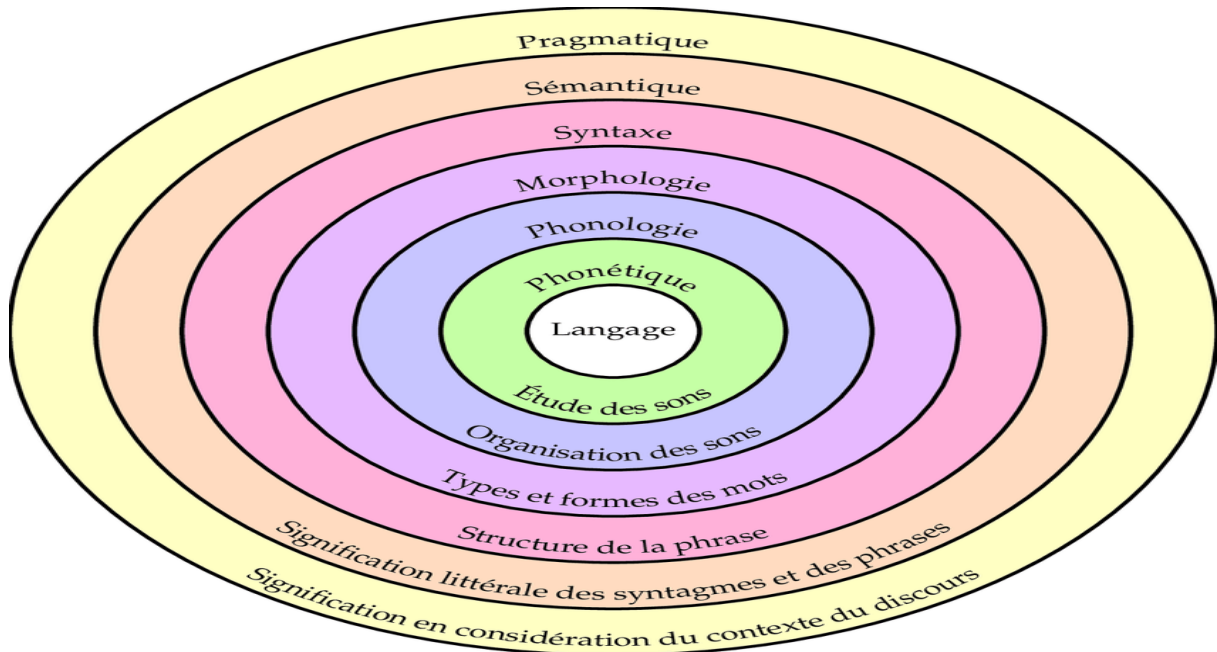
L'étymologie est l'étude de l'origine et de l'évolution des unités lexicales.

3.7. La grammaire

La grammaire est l'étude des structures morphologiques (formes) [morphologie] et syntaxiques (fonctions) [syntaxe] d'une langue. Nous pouvons en distinguer :

- La grammaire descriptive enregistre un état de langue donné, un ensemble de discours.
- La grammaire normative donne les règles permettant de ne pas s'écarter d'un état de langue dit "correct", ou "bon usage".
- La grammaire historique étudie l'histoire, l'évolution d'une langue, le passage d'un état de langue à un autre.
- La grammaire comparée compare des langues apparentées.

Le schéma suivant illustre parfaitement cette explication :



Activité pratique

Eléments internes et éléments externes de la langue (F. de Saussure, CLG, Payot, pp.40/41)

Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de « linguistique externe ». Cette linguistique-là s'occupe pourtant des choses importantes et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage.

Ce sont d'abord tous les points par lesquels la linguistique touche à l'ethnologie, toutes les relations qui peuvent exister entre l'histoire d'une langue et celle d'une race ou d'une civilisation. Ces deux histoires se mêlent et entretiennent des rapports réciproques. Cela rappelle un peu les correspondances constatées entre les phénomènes linguistiques proprement-dits. Les mœurs d'une nation ont un contrecoup sur sa langue et, d'autre part, c'est dans une large mesure la langue qui fait la nation.

En second lieu, il faut mentionner les relations existant entre la langue et l'histoire politique. De grands faits historiques comme la conquête romaine, ont eu une portée incalculable pour une foule de faits linguistiques. La colonisation, qui n'est qu'une forme de la conquête, transporte un idiome dans des milieux différents, ce qui entraîne des changements dans cet idiome. On pourrait citer à l'appui toute espèce de faits : ainsi la Norvège a adopté le danois en s'unissant politiquement au Danemark ; il est vrai qu'aujourd'hui les Norvégiens essaient de s'affranchir de cette influence linguistique. Un degré de civilisation avancé favorise le développement de certaines langues spéciales (langues juridiques, terminologie scientifique, etc.).

Ceci nous amène à un troisième point : les rapports de la langue avec les institutions de toute sorte, l'église, l'école etc. Celles-ci à leur tour, sont intimement liées avec le développement littéraire d'une langue, phénomène d'autant plus général qu'il est lui-même inséparable de l'histoire politique. La langue littéraire dépasse de toutes parts les limites que semble lui tracer la littérature ; qu'on pense à l'influence des salons, de la cour, des académies. D'autre part, elle pose la grosse question du conflit qui s'élève entre elles et les dialectes locaux ; le linguiste doit aussi examiner les rapports réciproques de la langue du livre et de la langue

courante ; car toute langue littéraire, produit de la culture, arrive à détacher sa sphère d'existence de la sphère naturelle, celle de la langue parlée.

Enfin, tout ce qui se rapporte à l'extension géographique des langues et au fractionnement dialectal relève de la linguistique externe. Sans doute, c'est sur ce point que la distinction entre elle et la linguistique interne paraît le plus paradoxale, tant le phénomène géographique est étroitement associé à l'existence de toute langue ; et cependant, en réalité, il ne touche pas à l'organisation intérieure de l'idiome.

On a prétendu qu'il est absolument impossible de séparer toutes ces questions de l'étude de la langue proprement dite. C'est un point de vue qui a prévalu surtout depuis qu'on a tant insisté sur ces « *realia* ». De même que la plante est modifiée dans son organisme interne par des facteurs étrangers : terrain, climat, etc., de même l'organisme grammatical ne dépend-t-il pas constamment des facteurs externes du changement linguistique. Il semble qu'on explique mal les termes techniques, les emprunts dont la langue fourmille, si on n'en considère pas la provenance. Est-il possible de distinguer le développement naturel, organique d'un idiome, de ses formes artificielles telles que la langue littéraire, qui sont dues à des facteurs externes, par conséquent inorganiques ? Ne voit-on pas constamment se développer une langue commune à côté des dialectes locaux ?

Nous pensons que l'étude des phénomènes linguistiques externes est très fructueuse ; mais il est faux de dire que sans eux on ne puisse connaître l'organisme linguistique interne. Prenons par exemple l'emprunt des mots étrangers ; on peut constater d'abord que ce n'est nullement un élément constant dans la vie d'une langue. Il y a dans certaines vallées retirées des patois qui n'ont pour ainsi dire jamais admis un seul terme artificiel venu du dehors. Dira-t-on que ces idiomes sont hors des conditions régulières du langage, incapable d'en donner une idée, que ce sont eux qui demandent une étude « *tératologique* » comme n'ayant pas subi de mélange ? Mais surtout le mot emprunté ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système ; il n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel signe autochtone. D'une façon générale, il n'est jamais indispensable de connaître les circonstances au milieu desquelles une langue s'est développée. Pour certaines idiomes, tels que le zend et le paléoslave, on ne sait même pas exactement que les peuples les ont parlés ; mais cette ignorance ne nous gêne nullement pour les étudier intérieurement et pour nous rendre compte des transformations qu'ils ont subies.

En tout cas, la séparation des deux points de vue s'impose et plus on l'observera rigoureusement, mieux cela vaudra.

La meilleure preuve en est que chacun d'eux crée une méthode distincte. La linguistique externe peut accumuler détail sur détail sans se sentir serrée dans l'étau d'un système. Par exemple, chaque auteur groupera comme il l'entend les faits relatifs à l'expansion d'une langue en dehors de son territoire ; si l'on cherche les facteurs qui ont créé une langue en dehors de son territoire ; si l'on cherche les facteurs qui créent une langue littéraire en face des dialectes, on pourra toujours user de la simple énumération ; si l'on ordonne les faits d'une façon plus ou moins systématique, ce sera uniquement pour les besoins de la clarté.

Pour la linguistique interne, il en va tout autrement : elle n'admet pas une disposition quelconque ; la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre. Une comparaison avec le jeu d'échecs le ferait mieux sentir. Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe ; interne au contraire tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre de pièces, ce changement-là atteint profondément la « grammaire » du jeu. Il n'en est pas moins vrai qu'une certaine attention est nécessaire pour faire des distinctions de ce genre. Ainsi dans chaque cas, on posera la question de la nature du phénomène et pour la résoudre on observera cette règle : est interne tout ce qui touche le système à un degré quelconque.

Qu'entend Saussure par éléments internes et éléments externes de la langue ?

4. Les branches de la linguistique externe

4.1. La sociolinguistique

4.1.1. Définition de quelques concepts clés de la sociolinguistique

La communication entre les hommes par la parole, donne lieu à deux formes d'expérience :

- L'expérience de la diversité des langues, lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes communiquent entre eux grâce à de nombreux parlars.
- L'expérience de diversité à l'intérieur de ce qu'on considère comme une même langue par exemple en Algérie l'arabe dialectal est différent selon les régions : Oran, Constantine, Alger.

A. Le dialecte

Le mot grec *dialektos* était un substantif abstrait qui signifiait « conversation », puis langage dans lequel on converse. C'est un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue ; c'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé.

B. Le patois

On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certain signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vierurale). En France, le terme « patois » est dévalorisant : le terme résulte d'une lente aliénation culturelle par laquelle les autorités voulurent faire croire aux Français parlant une langue autre que le français que leur langue n'en était pas une, qu'elle n'était qu'une déformation locale de la langue française. Walter Henriette a écrit « *Il faut donc bien comprendre que non seulement les patois ne sont pas du français déformé, mais que le français n'est qu'un patois qui a réussi.* ».

C. Les sabirs

Les sabirs sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues composites (formées d'éléments très différents) nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Les sabirs sont des langues ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie.

D. Les langues créoles

On appelle traditionnellement "créoles" des langues nées au cours des XVIIe-XVIIIe siècles des colonisations européennes, lors des contacts entre maîtres et esclaves, amenés à communiquer alors qu'au départ ils n'avaient aucune langue commune. Dans les pays où l'on pratique des langues créoles, elles sont surtout utilisées à l'oral, et fonctionnent en alternance, parfois même selon une distribution à peu près complémentaire avec des variétés contemporaines des langues européennes qui se sont maintenues, voire qui ont été survalorisées aux dépens des créoles, langues quotidiennes, langues des relations personnelles, langues de l'affectivité, alors que les langues européennes en usage sont plus souvent langues de l'administration, langues de l'école, langues de la littérature écrite. On parle de langues créoles historiques, à base française, portugaise, anglaise, néerlandaise, etc.

E. La variété

Selon Fishman, la sociolinguistique recourt au terme de variété au lieu de langue sans en donner une définition concise. Le mot langue possède une signification supérieure et surtout parce que ce mot comporte de nombreux jugements de valeur, il manifeste une opinion, il suscite une émotion (langue maternelle) et révèle une prise de position, il a un aspect officiel et un statut politique. Alors que la variation est plus ou moins neutre. Cependant quand, comment et par qui, une variété est-elle considérée comme une autre langue. Exemple, le berbère qui devient langue nationale. Le terme de variété contrairement au dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière mais désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés.

4.1.2. La Communauté linguistique

Le mot communauté est dérivé du mot communal, état ou caractère de ce qui est commun. La description de l'emploi différentiel de la langue par des groupes sociaux différents, en particulier les classes sociales, se fait dans le cadre d'une communauté linguistique. Une linguistique qui se veut sociale doit avoir pour objet l'instrument de communication mis en œuvre dans la communauté linguistique. Selon le dictionnaire de linguistique: « *On appelle communauté linguistique un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux* ». FISHMAN et LABOV proposent les définitions suivantes :

- « *...Une communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre de langues ou de variétés employées* ». (FISHMAN, *sociolinguistique*, Nathan, 1971, p. 46-47).
- « *La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes* ». (LABOV W., *sociolinguistique*, 1976, p.187).

Les deux définitions se recoupent sur deux caractéristiques définitoires principales : l'intensité de la communication et les normes partagées.

Par intensité de la communication, on entend simplement que les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers ; les limites des communautés présenteront des creux, des vides dans le modèle de communication.

L'autre critère, tout aussi important, **les normes partagées**, fait référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie. D'une façon générale, une "communauté" désigne un groupe qui partage

un certain nombre de valeurs.

En conclusion, on peut dire qu'une communauté linguistique existe dès l'instant où tous les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble comme par exemple les touaregs.

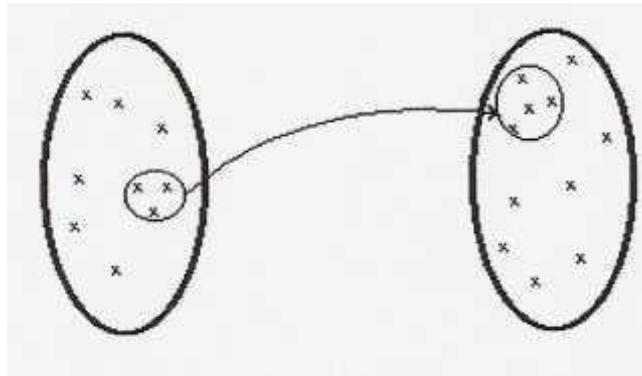
4.1.3. La variation linguistique

A. Définition

On ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquise, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses, qui, même si elles sont globalement appelées "français", peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit.

Dans les années 60, aux Etats-Unis, LABOV W., sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : « *Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* ». (LABOV, 1976, pp. 258). Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. De ce fait, il tente de corréler les manières de parler avec des variables sociales.

Il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extralinguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes des locuteurs, circonstances de la communication, etc.), ou chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, selon un schéma que l'on pourrait représenter ainsi :



Ensemble des variables sociales

Ensemble des variables linguistiques

B. Types de variation linguistique

Avec William Labov, le père de l'approche variationniste en sociolinguistique, on distingue quatre types de variation :

- **Variation diachronique**

« *La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de cotraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents.* » (M. L. MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, 1997, p. 284).

- **Variation diatopique**

« *La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de **régiolectes**, de **topolectes** ou de **géololectes*** » (M. L. MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, 1997, p. 284).

- **Variation diastratique**

« *La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiquées par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de **sociolectes*** » (M. L. MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, 1997, p. 284).

- **Variation diaphasique**

« On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des **registres** ou des **styles différents**» (M. L. MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, 1997, p. 284).

4.2. La psycholinguistique

La psycholinguistique est l'étude des processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. Fondée dans les années 1950, la psycholinguistique fait appel à de nombreuses disciplines, telles les sciences du langage, la neurologie et la neurobiologie, la psychologie et les sciences cognitives.

Langage : est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant la communication et l'expression de la pensée, ce qui est propre aux humains. L'acquisition du langage est l'objet de la psycholinguistique.

Neurologie : est la discipline médicale clinique qui étudie l'ensemble des maladies du système nerveux, et en particulier du cerveau.

Neurobiologie : discipline qui étudie le fonctionnement des neurones.

Neurone : cellule de base du tissu nerveux, capable de recevoir, d'analyser et de produire des informations.

Psychologie : étude scientifique des faits psychiques, ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir qui caractérisent une personne.

Sciences cognitives : regroupent un ensemble de disciplines scientifiques permettant de comprendre les mécanismes de la pensée humaine. C'est l'étude de différents domaines tels que : la perception, l'intelligence, le langage, le raisonnement ou même la conscience.

4.2.1. Aperçu historique

Le terme « *psycholinguistique* » apparaît vers 1951 avec la psychologie du langage. Au départ, il s'agit essentiellement des problématiques du développement et de l'apprentissage:

- a) **Piaget (1946)**: La formation du symbole chez l'enfant. Il se demande comment l'intelligence se développe. Il n'a pas d'intérêt pour le langage en tant que tel: le

langage n'est qu'une des manifestations d'une capacité cognitive plus générale: la fonction sémiotique (signe) ou symbolique. Le langage est (donc) essentiellement un moyen de représentation (interne) et aussi un objet de réflexion: métalinguistique: ce que l'enfant sait à propos du langage.

- b) **L'école soviétique : Vygotsky et Luria** : Ils s'intéressent au langage comme instrument de socialisation et comme produit des interactions sociales. Ils étudient la relation entre le langage et la pensée ainsi que le rôle des interactions sociales.
- c) **Skinner (1957)** - Verbal Behavior (gros livre de 400 pages). Il rejette tout vocabulaire mental. Tout ce qu'on ne peut pas voir est banni. Tout est construit sur l'observable. Pour lui, le « comportement verbal » s'explique comme les réponses de l'organisme aux stimulations (internes ou externes) et l'histoire de leurs renforcements. La théorie de Skinner a servi de repoussoir, la psycholinguistique s'est construite en opposition à la théorie behavioriste du langage.

La théorie de Skinner était un projet **ambitieux**, il voulait appliquer les concepts de l'apprentissage par conditionnement pour expliquer un comportement complexe, le langage. C'est un projet de recherche qu'il a fait, un travail théorique qui ne repose sur aucune observation.

- **Conditionnement classique**: un mécanisme d'apprentissage d'associations. Un stimulus inconditionné (steak) donne lieu à une réponse inconditionnée (salivation). On associe à un stimulus inconditionné, un autre stimulus (clochette), celui-ci devient le stimulus conditionné qui donne lieu à une réponse conditionnée qui est la même que la réponse inconditionnée après apprentissage.
- **Conditionnement opérant**: un mécanisme de modification du comportement par ses conséquences. Un comportement est renforcé s'il a des conséquences favorables pour l'organisme (**renforcements**), comme le rat qui reçoit de la nourriture lorsqu'il appuie sur une pédale (la première fois, il appuie accidentellement sur la pédale). Un comportement est évité s'il a des conséquences défavorables pour l'organisme

(**punitions**), comme le rat qui reçoit une décharge lorsqu'il appuie sur une pédale. Pour Skinner, concernant le langage: les *comportements verbaux* sont des réponses à des stimulations qui s'expliquent par l'histoire des renforcements et punitions que l'individu a rencontré dans des situations de stimulation analogues.

4.2.2. Naissance de la psycholinguistique

En 1951: Conférence rassemblant psychologues et linguistes à l'Université Cornell - apparition du mot « psycholinguistique ». Il y a une volonté de développer un champ de recherche interdisciplinaire, une influence ..;des travaux de linguistique de N. Chomsky et le développement du cadre général de la psychologie cognitive ainsi que l'abandon graduel du cadre behavioriste.

- **Linguistique:** Description de la structure et des règles d'organisation des langues naturelles.
- **Psychologie du langage:** Les conduites ou comportements langagiers, étudiés dans le cadre du fonctionnement global de l'individu.
- **Psycholinguistique:** Une sorte d'hybride, sa problématique est celle de la psychologie du langage, mais bon nombre de ses outils théoriques et méthodologiques sont issus de la linguistique...

4.2.3. Domaines d'étude

La psycholinguistique est une branche toute jeune qui date des années 70 (trente ans). En cela c'est une science nouvelle. Elle étudie les processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. C'est une pratique interdisciplinaire par nature. Elle est étudiée tant par les domaines de la psychologie, des sciences cognitives, que par ceux de la linguistique.

Son sujet est de mieux appréhender, lors d'un accompagnement thérapeutique, les pathologies neurologiques qui affectent les capacités linguistiques, telles que les aphasies ; la dyslexie, les dyspraxies...etc.

Elle se penche aussi, et par ailleurs sur ce que l'on appelle les ALS (Analyse des Logiques Subjectives). En effet, les mécanismes de productions de langage sont tellement complexes et rapide qu'il est parfois nécessaire de s'intéresser à tout ce qui est en amont de cette production qu'il s'agisse de :

- La phonétique et la phonologie qui s'intéressent à l'étude des sons de la parole. Autrement dit, comment le cerveau fait-il pour produire et comprendre ces sons ?
- La morphologie
- La syntaxe
- La sémantique
- La pragmatique

Elle est composée des domaines suivants :

- **L'acquisition du langage:** Phonologie, Lexique, Syntaxe, Développement métalinguistique: le langage comme objet de réflexion
- **Les mécanismes de traitement du langage:** compréhension et production; la reconnaissance/ la production des sons de la parole, la reconnaissance/ la production des mots parles, l'analyse/ la construction des phrases, la compréhension de textes/ la planification et l'organisation du discours.
- **Les troubles du langage:** Troubles liés à des lésions du cerveau, Troubles du développement, Troubles du vieillissement

- **Cerveau et langage:** Les bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques du fonctionnement, les déterminants génétiques du langage.
- **Langage et pensée:** Est-ce qu'il y a une vie (mentale) sans le langage? Est-ce que le langage détermine notre vision du monde?
- **Le langage dans ses différentes modalités:** la lecture et la production écrite, les langues visuelles des communautés sourdes.
- **Le multilinguisme**
- **Psycholinguistique appliquée:** Apprentissage, traduction, enseignement.

4.2.4. Théories

Un des psycholinguistes les plus connus est Noam Chomsky. Chomsky pense que les humains ont une grammaire universelle innée. Cette grammaire universelle contiendrait les règles grammaticales permettant de parler toutes les langues. C'est un point de vue récusé notamment par le courant du connexionnisme.

La faculté de l'homme à communiquer nécessite de nombreuses tâches intellectuelles qui s'exécutent très rapidement (l'espace de quelques centaines de millisecondes). Leurs variétés et leurs complexités reposent sur des processus cognitifs qui sont la plupart du temps inconscients et de ce fait difficilement définissables. Leur observation ne peut donc s'opérer qu'indirectement, ainsi la connaissance en psycholinguistique est essentiellement empirique.

II. La communication : Roman Jakobson (1896- 1982)

Savoir communiquer, c'est savoir vivre avec les autres. Vous devez être capable de faire passer votre message efficacement et d'aider les autres à vous faire passer le leur. Dès lors que vous faites l'effort de considérer chaque personne dans son individualité, de vous adapter à elle, elle sait que vous la respectez en tant qu'individu et vous respecte à son tour.

Une bonne communication vous permet d'utiliser pleinement toutes vos autres compétences. En effet, votre capacité à motiver, à déléguer, à organiser, à résoudre les problèmes et à obtenir des informations dépend de votre facilité à communiquer avec les autres.

1. Définition du langage

Le langage est défini par Jean Dubois dans son *Dictionnaire de linguistique* comme étant :

La capacité, spécifique à l'espèce humaine, de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres corticaux génétiquement spécialisés. Ce système de signes vocaux utilisé par un groupe social (ou communauté linguistique) déterminé constitue une langue particulière.

Par les problèmes qu'il pose, le langage est le lieu d'analyses très diverses, impliquant des rapports multiples : la relation entre le sujet et le langage, qui est le domaine de la psycholinguistique, entre le langage et la société, qui est le domaine de la sociolinguistique, entre la langue comme un tout et les parties qui la constituent, entre la langue comme système universel et les langues qui en sont les formes particulières, entre la langue particulière comme forme commune à un groupe social et les diverses réalisations de cette langue par les locuteurs, tout cela étant le domaine de la linguistique. Ces divers domaines sont nécessairement et étroitement reliés les uns aux autres.

2. Langage et communication

Dans un sens très large, on pourra dire que tout langage est communication et que tout mode de communication est langage. Lorsqu'un navire croise un autre navire en mer et qu'il hisse certains pavillons, il communique, et il utilise un langage.

Cependant, pour que la communication soit vraiment langage, il faut que les signaux émis puissent s'articuler. Cette caractéristique permet peut-être d'opposer la communication humaine et la communication animale. Dans les systèmes de communication animale, il

semble que, chaque fois qu'il y a message, l'unité la plus petite de ce message soit le message tout entier, dans sa globalité, chaque message s'opposant aux autres. A l'inverse, la communication verbale humaine est langage dans la mesure où elle utilise des unités articulées entre elles : phonèmes et morphèmes. (Siouffi G., Van Raemdonck D. 2007 : 17)

En effet, les premières théories de la communication furent élaborées par des ingénieurs désireux de bâtir des réseaux de télécommunications (téléphone, télégraphe, *etc.*). A cette fin, ils ont proposé de modéliser la communication sur la base d'un schéma relativement simple comportant un émetteur, un récepteur et un message. Pour être communiqué, un message doit se présenter sous la forme d'un *code*, autrement dit, d'un ensemble de signaux ayant fait l'objet d'un choix et susceptibles d'être identifiés, et d'un *canal*, médium par lequel sont transmis les signaux codés. Le but général de la communication est de transmettre une information.

3. Linguistique et communication

Considérer le langage sous l'angle de la communication suppose qu'on lui reconnaisse d'abord la mission de transmettre l'information. C'est la manière dont une école américaine, l'école de Palo Alto considère le langage. Ainsi, on pourra s'intéresser à la manière dont cette information est transmise, à ce qui vient éventuellement entraver sa bonne transmission, ainsi qu'à la quantité d'informations nouvelles apportées par le message.

Toutefois, le langage verbal humain ne peut se réduire à un processus de transmission d'information dans la mesure où, dans l'échange verbal, le contexte joue un rôle trop important. Dans notre réception des énoncés produits par autrui, en effet, il arrive souvent que nous nous intéressions moins au contenu informationnel strict qu'à ce qu'il recouvre en termes d'intention. Une phrase aussi simple au niveau de l'information que « il fait chaud », par exemple, pourra être comprise comme une invitation discrète à ouvrir la fenêtre. C'est ainsi qu'on est souvent amené à séparer, pour analyser la portée réelle des énoncés, leur apport d'information et leur fonction de communication.

La linguistique utilise donc la notion de *communication* en deux sens : le premier est à rattacher à la notion d'information et de transmission d'information, le second est plus large et recouvre la description de tous les processus qui interviennent lorsque deux ou plusieurs personnes se trouvent dans une situation où elles communiquent en utilisant le langage verbal.

4. Le schéma de la communication de Jakobson

Pour décrire la fonction de communication du langage, et les différentes composantes qui y sont impliquées, les linguistes ont eu recours à des schémas descriptifs. C’est surtout le schéma de Jakobson qui a retenu l’attention :

Quand je parle à un interlocuteur, je suis le *destinateur* d’un message, il en est le *destinataire*. Nous sommes tous les deux inscrits dans un *contexte*, qui peut être verbal (la conversation en cours) ou situationnel (la situation dans laquelle nous nous trouvons). Le *message* renvoie à un *réfèrent*, il parle de quelque chose. Pour pouvoir être transmis et interprété, le message requiert un *code* partagé par les deux participants. Ce code correspond à un stock dans lequel on choisit entre les unités pour construire un message. La transmission se fera si un *contact* s’établit ; ce contact est le résultat d’une connexion physique (le support des ondes sonores pour le message oral, le support visuel pour le message écrit), physiologique (la vue et l’ouïe interviennent) et psychologique (destinateur et destinataire ont tous deux l’intention de communiquer). Jakobson (1963) schématise ainsi ce scénario :

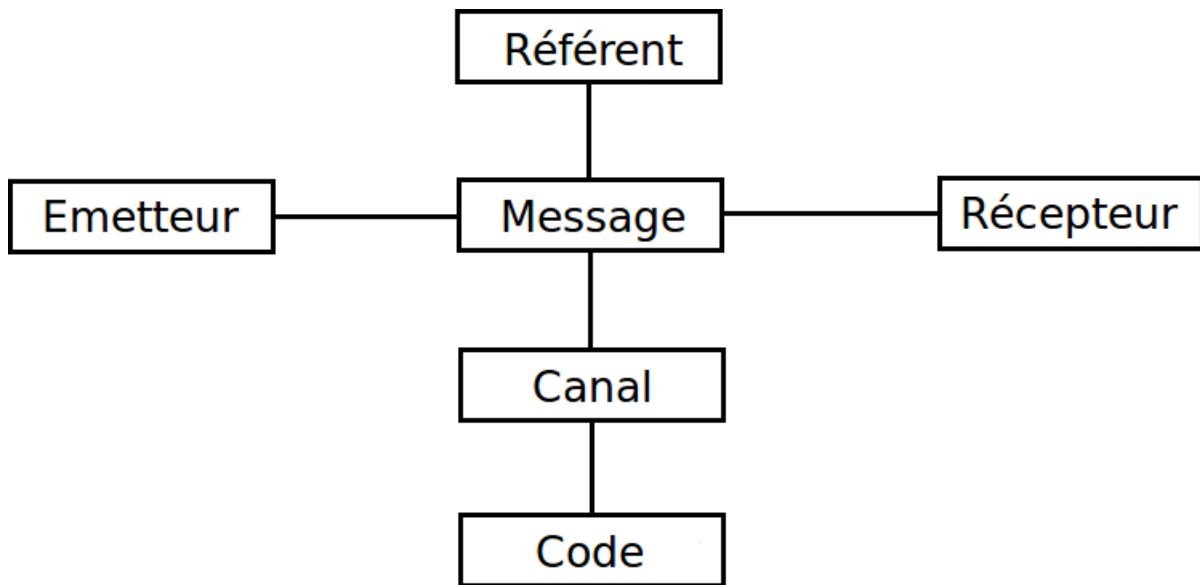


Fig. : le modèle de Roman Jakobson¹

¹Les six pôles présents dans un acte de communication : émetteur (producteur d'un objet), récepteur (destinataire de l'objet), réfèrent (ce de quoi parle l'objet), canal (support physique de l'objet, Ex. un écran d'ordinateur), code (règles permettant d'attribuer une signification à l'objet), message (lieu d'interaction des cinq facteurs énoncés ci-dessus, signe ou ensemble de signes).

Activité pratique

Choisissez la/les bonne (s) réponse (s)

1. Lors d'un dialogue entre deux interlocuteurs, le cadre de référence est constitué par :
 - a) les signes utilisés pour transmettre le message
 - b) le contenu des informations transmises
 - c) la situation, les objets, les personnes, les faits auxquels ils pensent
 - d) le canal de communication utilisé
 - e) l'endroit dans lequel ils se trouvent

2. Dans une communication, les "bruits" peuvent intervenir :
 - a) lors de l'analyse du message
 - b) lors de l'émission du message
 - c) lors de la transmission du message
 - d) lors de la simulation du message
 - e) lors de la réception du message

3. Pour être efficace, l'émetteur d'un message doit :
 - a) favoriser l'effet retour
 - b) s'assurer de l'identité du récepteur
 - c) empêcher la rétroaction
 - d) ne pas accorder d'importance à l'effet retour
 - e) être prévoyant

4. Parmi ces situations, lesquelles sont des freins à la communication et vont entraver son bon déroulement ?
 - b) le langage utilisé par l'émetteur est connu du récepteur
 - c) lors d'une réunion, le rétroprojecteur fait un bruit incessant
 - d) les employés osent prendre la parole et donner leur avis en réunion
 - e) le récepteur pense que le sujet exposé ne présente pas d'intérêt pour lui

5. La réussite d'une communication dépend avant tout d'un élément qui est :
 - a) les échelons hiérarchiques des partenaires
 - b) les obstacles extérieurs aux partenaires
 - c) l'envie de communiquer des partenaires
 - d) le code du message

5. Les fonctions du langage

Roman Jakobson considère que le langage a un but : il vise à réaliser l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur. Pour le linguiste danois Louis Hjelmslev, le langage est également le lieu et l'outil de la formulation de la pensée et donc de sa mise en œuvre.

En fait, le langage remplit plusieurs fonctions. Jakobson en dénombre six. On peut les répartir en deux groupes principaux : celles par lesquelles le langage parle du monde et celles par lesquelles il parle de lui-même :

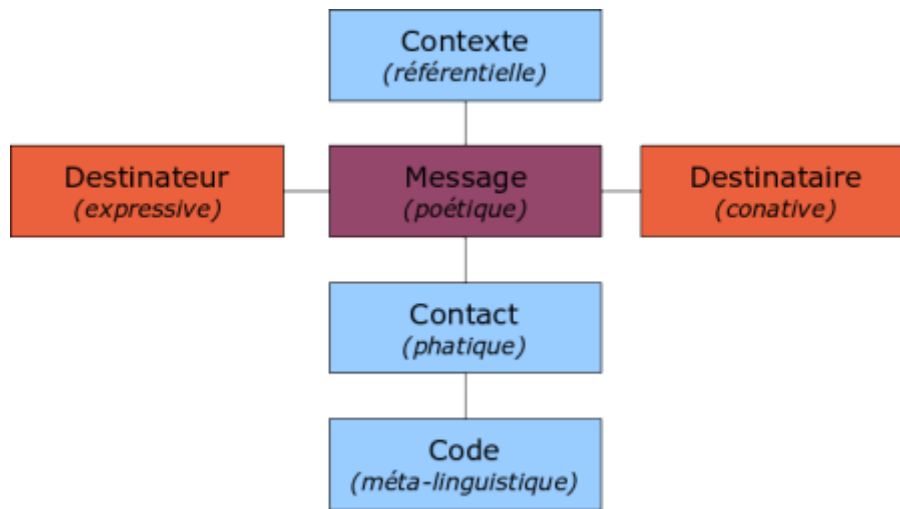


Fig. : Les fonctions du langage

5.1. La fonction référentielle

Cette fonction renvoie à un contexte ou situation de communication. Elle est fondée sur le référent et établit une relation entre le message et l'objet auquel il renvoie. C'est la fonction utilisée pour donner une information, décrire la réalité, rapporter objectivement un événement. Les messages sont purement informatifs, le contenu des messages est objectif et prédominant dans certains types d'énoncé comme : récit, poésie épique, documents publicitaires, textes de loi, etc. Les verbes conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel sont la marque de cette fonction.

5.2. La fonction émotive/expressive

Elle concerne l'émetteur et elle a comme but l'expression directe de l'attitude du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Tout message porte une trace affective, vraie ou feinte, exprimée habituellement par des interjections, des exclamations ou des intonations. La référence est le

sujet parlant. La fonction émotive prédomine dans la poésie lyrique, dans le journal autobiographique et les mémoires, etc.

5.3. La fonction phatique

Elle porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur. Elle a pour but la fixation, le prolongement ou l'interruption de la communication et vérifie le fonctionnement du canal ou du circuit. Le message est alors dominé par le maintien de la relation entre les interlocuteurs présents. Il ne s'agit pas de parler des faits, mais d'entrer en relation. Il n'y a pas de communication sans un effort pour établir le contact avec l'interlocuteur et surtout le maintenir. Cette fonction du langage peut se manifester par un échange de formules rituelles ou par des dialogues qui se proposent de continuer une communication : « Allô », « n'est-ce pas », « eh bien », « ben », « heu », « tu vois », « tu sais », « bonjour », « ça va », etc., prouvant ainsi que le langage n'est pas un simple instrument de communication d'un contenu. Derrière cette fonction, se profile la fonction interpersonnelle qui permet d'exprimer les relations sociales et personnelles. Habituellement, la fonction phatique est omniprésente à l'oral, mais elle intervient à l'écrit aussi lorsque le souci est de rester dans le parler quotidien.

5.4. fonction métalinguistique.

Quand la communication est centrée sur le code, on parle de la fonction métalinguistique. Cette fonction s'exerce lorsque l'échange porte sur le code lui-même et que les partenaires vérifient qu'ils utilisent bien le même code. C'est le discours sur le discours, c'est utiliser un langage pour expliquer un autre langage (Ex. c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes)

On fait appel à la capacité qu'a la langue de pouvoir expliciter ses propres codes, ses propres règles et son propre lexique. La fonction métalinguistique est un peu particulière, car, parmi tous les systèmes de signes, le langage est le seul à pouvoir se prendre comme propre référent – les définitions, les explications, les commentaires, etc.

5.5. fonction conative

Par la fonction conative, le message acquiert une valeur pragmatique orientée sur le destinataire. Elle suppose une dimension interpersonnelle, interactionnelle – il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un certain effet. Elle va efforcer le récepteur à agir, à écouter, à émouvoir, etc. Les ordres, les défenses, les plaidoiries des avocats, les prédications religieuses et les conseils en

sont quelques illustrations. Du point de vue grammatical, les verbes à l'impératif et le pronom personnel tu/toi sont l'expression la plus directe de cette fonction.

5.6. fonction poétique

Caractérisée par l'accent mis sur le message lui-même, n'est pas la seule fonction de l'art du langage. Elle met en évidence le côté palpable des signes et approfondit par-là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets. Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes et du code. Elle ne se limite pas à la seule poésie, car tout message est expressif. L'accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond. La rime, la métaphore, l'antithèse, l'ironie, les jeux des mots font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d'information que le message lui-même. La fonction poétique porte sur les structures interpersonnelles et textuelles du message – la poésie, les documents exploitant les ressources de l'imaginaire, etc.

Les fonctions du langage existent rarement à l'état pur, et c'est souvent plusieurs fonctions que prennent les messages de façon simultanée. Le modèle de Jakobson devait permettre de classer les différentes formes de production langagière selon les genres en fonction de la fonction dominante puisque, évidemment, les différentes fonctions existent dans tout texte, dans toute production langagière.

6. Le schéma de Jakobson revisité

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 :19) reprend et complète le schéma de Jakobson en s'intéressant davantage aux interlocuteurs qu'au message linguistique. Sa représentation met l'accent sur la communication en tant qu'échange entre deux individus distincts.

Le schéma de Jakobson a été reformulé après avoir été critiqué par Kerbrat-Orecchioni en soulignant que : « l'utilisation abusive ou première du schéma jakobsonien me paraît risquer de renforcer des représentations sur le travail à faire et la langue à parler, et devenir ainsi une sorte d'étalon normatif. Dans la mesure où les ratés de la communication - les "bruits" - apparaissent comme marginaux ou évitables, la lecture du schéma jakobsonien (dans le sens d'une "communication parfaite") peut laisser penser que si l'on maîtrise le code dans un canal donné la communication réussira ; si elle ne réussit pas, c'est de l'entière responsabilité linguistique de l'émetteur (ou du récepteur). À la limite, on sait ou on ne sait pas (comme on connaît ou on ne connaît pas l'orthographe). Cette appréhension aboutit ainsi à une réduction

des éléments mis en jeu dans une situation donnée. Elle peut conforter les apprenants dans l'idée qu'on doit leur enseigner les procédés et les règles à appliquer, alors qu'il s'agit de favoriser un apprentissage personnel. Le problème me semble davantage se poser en termes de contraintes (conditions matérielles et psychologiques, genre et type discursifs, statut...) et de choix à l'intérieur de ces contraintes. D'autre part l'intercompréhension n'est pas obligatoirement complète : elle peut être, elle est partielle. ». Voici le modèle proposé par Kerbrat-Orecchioni :

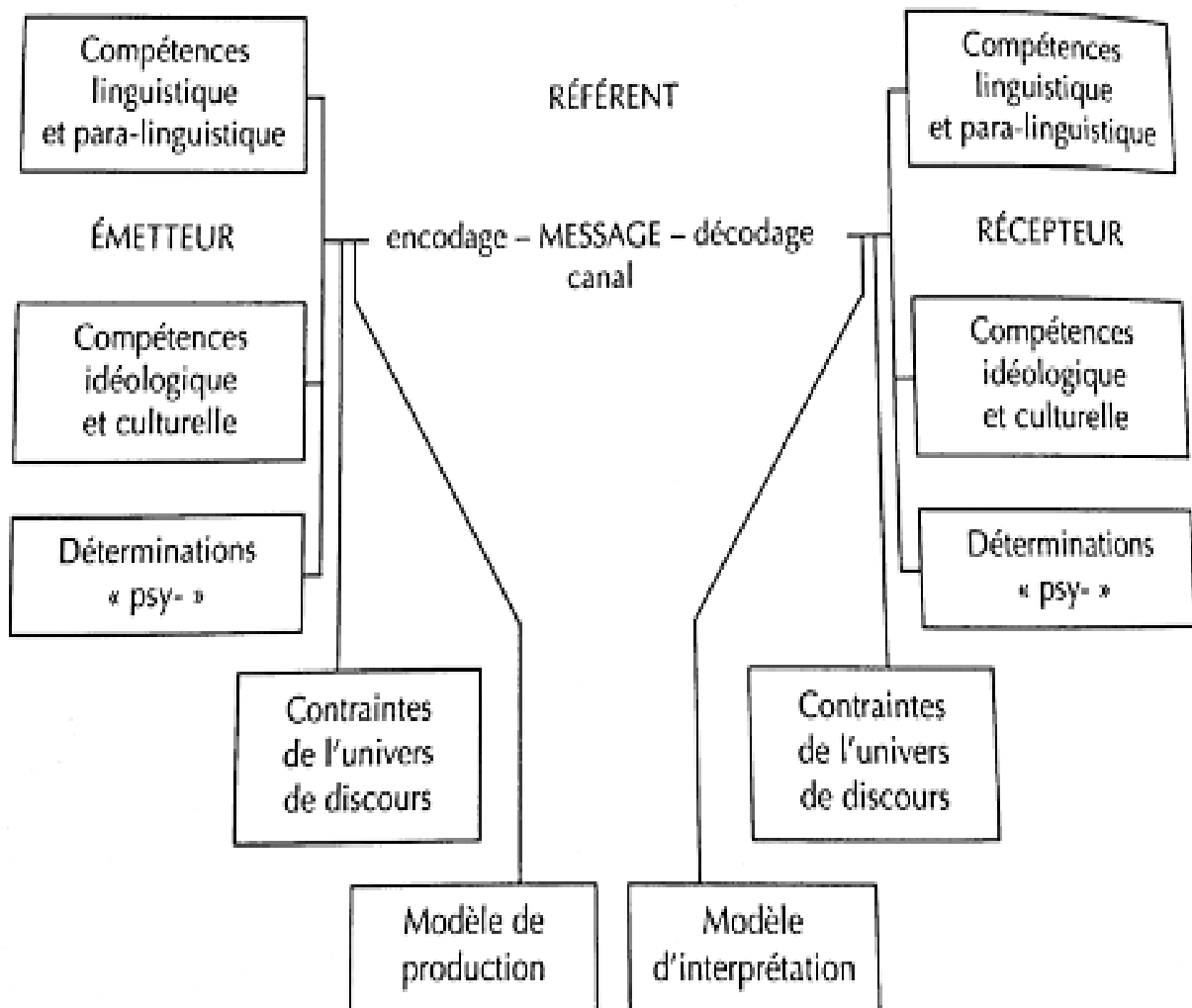


Fig. Reformulation du schéma de Jakobson

On constate que Catherine Kerbrat-Orecchioni rejoint Roman Jakobson dans sa conception des interlocuteurs en tant qu'entités actives mais elle va plus loin en les considérant comme des entités sociales, soit des individus particuliers, chacun ayant des compétences (idéologique/culturelle ; linguistique/paralinguistique) et déterminations

(psychologique/psychanalytique) qui lui sont propres ; l'ensemble de ces compétences étant capitales puisqu'elles influencent la production et la compréhension du message. De ce fait, selon elle, les participants à l'échange verbal ne partagent pas complètement le même code homogène, chacun ayant un idiolecte particulier ; les idiolectes des interlocuteurs renferment des similitudes (au niveau des répertoires linguistiques, de certains savoirs partagés, etc.) mais ne sont pas identiques.

Enfin, nous voyons apparaître dans le schéma de Catherine Kerbrat-Orecchioni l'univers du discours et les contraintes qui y sont liées. Cet univers, qui influence le déroulement de la communication, englobe « (1) *la situation de communication* », qui correspond aux conditions concrètes dans lesquelles se réalise la communication, soit toutes les données situationnelles ; et « (2) *les contraintes stylistico-thématiques* » (Kerbrat-Orecchioni, 1999/2009, p. 12) qui renvoient au genre (didactique, narratif, descriptif, argumentatif, etc.) et au thème de la communication. Malgré des apports importants, dont l'ouverture à la dimension sociale et à l'environnement, Catherine Kerbrat-Orecchioni précise que son schéma reste trop simplifié car les éléments sont présentés de façon juxtaposée et figée ; or, la réalité est plus complexe et les frontières entre les éléments sont souvent floues.

Activités pratiques

1. Associez à chacune des fonctions de la communication ci-dessous les propositions qui lui correspondent.

Fonction	Porte sur	Caractérisée entre autre par :
Référentielle	L'explication du code	Des ordres
Expressive	La matérialité des signes	Des verbes d'opinion
Conative	L'émetteur	Des expressions telle que « tu m'entends ? »
Métalinguistique	L'établissement du contact	Des figures rhétoriques
Poétique	Ce dont on parle	La troisième personne « il »
Phatique	Destinateur	Les définitions des termes utilisés

2. Voici de courtes phrases extraites de messages pédagogiques médiatisés. Attribuez à chacune d'elle la/ les fonctions du langage qui lui correspond (ent) :

- J'avais cru naïvement pouvoir définir en une heure la formation à distance.
- Les NTIC, c'est-à-dire les nouvelles technologies de la communication et de l'information connaissent un nouvel essor.
- Observez attentivement le schéma N°03 ci-contre, p56. Allez ensuite à la page 57 et répondez aux questions 1 et 3.
- Soyez attentifs à cette définition, vous pourrez dès lors...
- Nous entendons par médiation le processus suivant...

3. Identifiez les fonctions du langage qui dominant dans les extraits suivants :

Extrait	Fonction du langage	Justification
<i>La vie, c'est comme une dent D'abord, on n'y a pas pensé On s'est contenté de mâcher</i>		

<p><i>Et puis ça se gâte soudain Ça vous fait mal et on y tient Et on la soigne et les soucis Et pour qu'on soit vraiment guéri Il faut vous l'arracher, la vie» (VIAN, B. 1956 : 25).</i></p>		
<p><i>«Lait demi-écrémé sucré en poudre » Ce que vous devez savoir</i></p> <p><i>Les laits en poudre préparés industriellement ne peuvent remplacer le lait maternel qui reste inimitable. Outre ses qualités alimentaires, seul le lait maternel possède un pouvoir anti-infectieux. Cette propriété, due aux anticorps, aux lysozymes, assure au bébé nourri au sein une protection irremplaçable contre la maladie» (un extrait tiré de l'emballage de lait pour nourrissons).</i></p>		

III. Les grandes théories de la linguistique

Après Saussure et le cours de linguistique général, l'organisation de la langue sera appelée structure. Saussure n'a pas vraiment parlé de structure mais de système. Mais ça ne change rien car ces deux termes renvoient à la même réalité. Ils renvoient à un ensemble d'éléments (unités) qui sont liés par des relations et dont l'organisation obéit à des règles.

Après Saussure, toutes les démarches théoriques qui envisageront la langue comme un système, une structure ; seront appelés structuralistes. Et une des caractéristiques principales du structuralisme, est qu'il considère que la linguistique a pour unique et véritable objet d'étude, la langue étudiée en elle-même et pour elle-même.

La notion de structure est très large, le structuralisme va regrouper différents courants dont le structuralisme européen et le structuralisme américain. Pour le structuralisme européen, la notion de structure renvoie à « *l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement* » (Emile Benveniste dans l'ouvrage *Problèmes de linguistique générale* paru en 1966). On voit que cette conception, avec des éléments qui se conditionnent mutuellement, rejoint l'idée de Saussure que la valeur des unités dépend des rapports qu'elles entretiennent avec les autres unités. Finalement dans cette conception, une structure est un système où tous se tient. Toutes les unités sont reliées entre elles, par des relations de sens (syntaxiques, de formes...) → ex : *chaise* : « est un siège à dossier et sans bars pour une personne » → *poule et autruche* (oiseaux).

1. Le structuralisme

Le structuralisme est un courant des sciences humaines des années 1960 qui s'inspire du modèle linguistique et appréhende la réalité sociale comme un ensemble formel de relations. Ce courant vise à privilégier d'une part la totalité par rapport à l'individu, d'autre part la synchronicité des faits plutôt que leur évolution, et enfin les relations qui unissent ces faits plutôt que les faits eux-mêmes dans leur caractère hétérogène.

Le structuralisme trouve son origine dans le Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (1916), qui propose d'appréhender toute langue comme un système dans lequel chacun des éléments n'est définissable que par les relations d'équivalence ou d'opposition qu'il entretient avec les autres, cet ensemble de relations formant la « structure ». Néanmoins, le Cours de linguistique générale ne fait aucunement mention du mot « structure » lui-même. La

postface « Lire Saussure aujourd'hui » de Louis-Jean Calvet précise : « La notion de système tout d'abord (ce qu'on appellera plus tard structure). »

Pour les structuralistes, les processus sociaux sont issus de structures fondamentales qui sont le plus souvent non conscientes. Ainsi, l'organisation sociale génère certaines pratiques et certaines croyances propres aux individus qui en dépendent. Cette théorie s'appuie sur la linguistique, Ferdinand de Saussure ayant montré que toute langue constitue un système au sein duquel les signes se combinent et évoluent d'une façon qui s'impose à ceux qui la manient.

S'inspirant de cette méthode, le structuralisme cherche à expliquer un phénomène à partir de la place qu'il occupe dans un système, suivant des lois d'association et de dissociation.

A. Le structuralisme en linguistique

Dans les années 1920, la linguistique se définit comme un domaine de recherche particulier à l'intérieur du mouvement positiviste et scientifique des sciences humaines. La linguistique est alors sous l'influence de deux hommes : Ferdinand de Saussure (1857-1913), dont le Cours de linguistique générale (1916) vient de dégager la notion de langue, par différence avec le langage, et qui oppose langue et parole ; et Edward Sapir (1884-1939), qui a posé pour la typologie des langues des critères formels et non plus historiques, et qui, dans cette perspective, oppose le pattern (« structure ») et la réalité parlée. Saussure avait proposé dès les années 1900 une hypothèse générale sur la nature et le fonctionnement du langage ; Sapir, indépendamment de Saussure, avait établi plusieurs distinctions qui annoncent le structuralisme, comme celle entre phonologie et phonétique, synchronie et diachronie.

Le principe fondamental du structuralisme peut être énoncé comme un principe d'immanence, en fonction duquel un énoncé réalisé ne peut être analysé qu'à partir de ses propriétés internes. Cela implique qu'on ne peut recourir à des analyses externes, historiques par exemple. L'étymologie en particulier ne sert à rien dans un énoncé du genre « le garçon mange la soupe à huit heures ». Ce qui compte, c'est l'étude synchronique, « qui s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant les termes coexistant et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective », et l'étude diachronique, « qui étudiera au contraire les rapports reliant les termes successifs non aperçus par une même conscience collective et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux ». Cela a pour

conséquence de remettre l'analyse linguistique au plan de l'énoncé même, et de refuser d'en sortir.

Ce même principe impose de plus d'établir une coupure radicale entre l'énoncé produit et les différents participants de la communication linguistique. Seul compte l'énoncé réalisé ; les motivations psychologiques de l'émetteur, les composants situationnels dans lesquels il est produit doivent être éliminés dans l'analyse. Pour décrire une langue, il faut partir d'un corpus constitué d'énoncés produits par un « locuteur natif » de la langue en question. Ces énoncés doivent être homogènes, provenir d'un locuteur représentatif de sa communauté linguistique.

La distinction entre langue et parole fait de la langue l'ensemble du corpus tel qu'il vient d'être défini et de la parole une réalisation particulière à partir de la langue. La langue est donc un ensemble clos, sur lequel on peut appliquer plusieurs procédures d'analyse pour dégager les unités de langue et les règles de combinaison entre ces unités.

Des oppositions importantes ont été dégagées par Saussure ; il pose en effet que la langue est un fait social, tandis que la parole est un fait individuel, et que la langue est un fait de mémoire, alors que la parole est un fait de création. Chomsky reprendra cette distinction en la généralisant sous la forme de la distinction compétence et performance.

Le fonctionnement de la langue suppose un principe essentiel au structuralisme, à savoir la nécessaire existence d'un ensemble de règles régissant les rapports entre ces unités.

L'apport décisif du structuralisme est d'avoir redéfini la notion de valeur. La valeur de l'unité linguistique n'est ni réductible à son aspect de signifié (c'est-à-dire à son contenu de signification), ni à son aspect de signifiant (c'est-à-dire à sa forme acoustique, ou graphique).

La valeur est liée au rapport entre le signifiant et le signifié, rapport qui constitue un élément original dans tout système linguistique. Cela oblige à définir chaque unité linguistique par opposition aux autres unités linguistiques, et met la négativité au cœur de leur nature ; comme le dit Saussure : « Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas. » On définit les unités d'un système linguistique en opposition les unes avec les autres.

Dans l'exemple (« le garçon mange la soupe à huit heures »), l'important est qu'à le garçon puisse être substitué un autre item de la même classe que lui, du genre « la fille », « l'homme » ; a mangé la soupe, un autre groupe de mots du genre « boit du lait » ; à soupe, un autre mot

du genre « une pomme ». L'analyse structurale définit donc des unités substituables. Cet exemple permet de constater que deux opérations ont été mises en oeuvre : la segmentation et la substitution.

L'analyse structurale vise à délimiter les unités au travers de leurs relations. Les relations qui unissent les unités sont de deux types : les unes définissent les rapports existants entre chaque élément de l'énoncé (par exemple le garçon mange), les autres définissent les éléments en fonction de leur place dans l'énoncé, c'est-à-dire la classe des éléments susceptibles d'apparaître à chaque place de l'énoncé au complet (par exemple soupe, pomme, ou encore mange, dévore). Les relations du premier type sont dites syntagmatiques, les secondes, du type paradigmatique. Cette optique conduit à faire de la description linguistique un ensemble de procédures organisé en niveaux, qui, chacun, permettent de classer les éléments en unités spécifiques distinctes. Ainsi, un phonème⁴ se définit au niveau phonologique, le morphème⁵ au niveau morphologique. Chaque unité peut se substituer avec des unités de même niveau et chaque unité s'intègre dans une unité de niveau supérieur, dont elle est un constituant. Par exemple, les phonèmes /p/ et /r/ dans un contexte qui serait du genre /-a/ ou /-i/ : on a ainsi les unités phonétiques /pa/ et /ra/ ; en même temps /p/ et /r/ sont constitutifs des morphèmes /pas/ et /rat/ ou encore /pi/ et /riz/.

Le linguiste français Émile Benveniste (1902-1976), qui se rattache au courant structuraliste, définit quatre niveaux d'analyse : le niveau des traits distinctifs, le niveau phonologique, le niveau morphologique et le niveau phrastique. Pour bien situer ce modèle d'analyse, il faut reprendre la définition fondamentale du constituant immédiat⁶ telle que l'a formulée le linguiste américain Leonard Bloomfield (1887-1949). L'analyse en constituants immédiats est une méthode de décomposition des phrases qui consiste à isoler les segments qui « constituent immédiatement » chaque phrase, la phrase étant l'élément le plus vaste considéré (on pourrait en prendre de plus vastes : le paragraphe, le discours ou encore le chapitre, le livre, etc.). Puis on définit les segments qui constituent immédiatement ceux qui viennent d'être dégagés, et ainsi de suite jusqu'aux morphèmes et aux phonèmes.

On obtient de la sorte une structure hiérarchisée dans laquelle chaque niveau s'intègre au niveau supérieur. Dans l'analyse de Benveniste, on remarque que, entre deux niveaux, par exemple du trait distinctif au morphème, les constituants de l'unité sont constituants de l'unité supérieure : le phonème est un constituant immédiat du morphème. En revanche, les

morphèmes sont bien des constituants de la phrase, mais ils n'en sont pas les constituants immédiats. Il y a donc des éléments intermédiaires entre le niveau morphologique et le niveau phrastique.

B. Le structuralisme dans la littérature et la critique littéraire

On doit à Lévi-Strauss et à Jakobson une étude du poème les Chats de Charles Baudelaire ; cette étude parue en 1962 est le texte fondateur du structuralisme appliqué à la littérature. Le texte littéraire est considéré par la critique structuraliste comme une manifestation de la langue ; on l'étudie à l'aide des structures (réseaux) servant à l'analyse linguistique, qu'elles soient d'ordre grammatical, syntaxique, rhétorique, phonétique ou autre. Le texte est perçu non comme une entité unique et originale, mais comme le point de convergence de tous ces réseaux de signification. Michael Riffaterre (1924-2006) a introduit dans la pensée structuraliste la notion de stylistique, définie comme une étude linguistique des « effets du message », c'est-à-dire comme une prise en compte des effets du texte sur le lecteur (Essais de stylistique structurale, 1971). Pour Riffaterre, le lecteur a un rôle actif : il doit « interpréter » le texte. En effet, il ne s'agit pas seulement pour le lecteur de faire apparaître les différents réseaux qui le constituent, il faut aussi que ce lecteur fasse appel à sa culture et à son expérience pour faire exister le texte. Par-là, il ne suffit plus de considérer le texte comme un nœud de réseaux que l'on peut analyser : il devient de plus en plus une réalité sensible, incertaine, qui n'est jamais définitive, chaque lecteur ayant de lui une vision différente.

Roland Barthes (1915-1980) a été le chef de file de cette « nouvelle critique » qui allait appliquer aux textes littéraires les méthodes du structuralisme textuel. Après avoir étudié les signes, les symboles et les mythes de la société contemporaine (Mythologies, 1957 ; Système de la mode, 1967), Barthes a appliqué aux textes littéraires les procédés de l'analyse structurale (Essais critiques, 1965), et en premier lieu aux tragédies de Racine.

Dans son ouvrage Figures III (1972), Gérard Genette a lui aussi appliqué aux œuvres littéraires (particulièrement aux récits) les méthodes d'analyse structurale qu'il emprunte à la linguistique. L'originalité de sa méthode est d'avoir mis l'accent sur l'étude de la temporalité. Il s'est notamment intéressé à la notion de « présent de la narration ». Dans Palimpsestes (1982), il a défini l'intertextualité comme l'ensemble des relations qu'ont entre elles les citations, les références, les allusions plus ou moins explicites qui s'établissent entre les textes littéraires. La critique littéraire a pour mission d'étudier cette

intertextualité. Pour Genette, en effet, le texte littéraire est un « palimpseste », c'est-à-dire un manuscrit dont on a effacé le premier texte pour réécrire par-dessus : de la même manière, il faut regarder le texte littéraire comme créé d'une part à partir des événements vécus par l'auteur, mais bien davantage encore à partir de ses lectures. Le dernier structuraliste littéraire est sans doute le sémioticien Algirdas Lucien Greimas (1917-1992), auteur d'une Sémantique structurale (1966).

C. Structuralisme en anthropologie

Le structuralisme compare l'organisation sociale à celle du langage. Le principal fondateur du structuralisme est Claude Lévi-Strauss qui est à l'origine un anthropologue. Le structuralisme a surtout marqué la sociologie française des années 60.

Claude Lévi-Strauss s'est inspiré d'une méthode d'analyse de Ferdinand de Saussure sur le langage (Ferdinand de Saussure est un auteur du début du 20^e siècle, mort en 1913). Lévi-Strauss estime que les relations sociales sont régies par des règles qui sont comparables à celles qui organisent le langage. Il exclut les individus de son analyse, puisque pour lui ce sont les règles qui agissent et qui parlent par l'intermédiaire des hommes.

2. Le Cercle Linguistique de Prague (CLP)

Prague est situé en République Tchèque. Elle est à l'époque un important foyer de création intellectuelle. L'école de Prague a été créée par le linguiste Tchèque Vilém Mathesius en 1926. L'école s'inspire du cours de linguistique général et se propose d'étudier la langue dans un système. Même si elle considère la langue comme un système, elle ne met pas de côté non plus l'effet linguistique concret.

Toutes les théories développées dans l'école de Prague sont exposées dans *les travaux du cercle linguistique de Prague* (revue qui apparaît sous la forme de tomes → 1929 – 1938). Grâce à ce groupe de travail, Prague va devenir un point de rencontre entre les linguistes d'Occident et ceux de l'Union soviétique. Les russes ; Serge Karcevskij, Nikolaï Sergueïevitch et Roman Jakobson qui rencontrent les français ; Emile Benveniste, André Martinet et Lucien Tesnière.

2.1. Les principes théoriques fondamentaux du CLP

A. *La langue doit être conçue comme un système fonctionnel*

L'école de Prague considère non seulement la langue comme un système, mais encore comme un système *fonctionnel*. En effet, la langue est un produit de l'activité humaine qui a une visée, un but. C'est un système de moyen d'expression qui vise la réalisation de l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur.

B. *La démarche méthodologique du linguiste*

Le meilleur moyen de connaître le système qui est la langue est l'analyse synchronique car elle doit avoir recours au « sentiment direct » du locuteur. Comme l'affirmait Saussure, le sujet n'a conscience que d'un état de langue donné qui ne peut être que le sien. L'appel à l'introspection n'est pas un choix de méthode facile, cet appel procède avant tout d'une considération philosophique essentielle : la conscience du sujet est le lieu où se fonde l'analyse linguistique.

Toutefois, il n'y a pas, comme chez Saussure, d'opposition tranchée entre une perspective synchronique et une perspective diachronique. Selon les théoriciens de cette école, pour

étudier les changements d'une langue il faut tenir compte du système dans lequel ils interviennent. Pas de diachronie sans synchronie donc.

Par ailleurs, la description synchronique d'un état de langue ne peut pas faire abstraction d'utilisation, parfois à des fins stylistiques, de certaines formes senties comme archaïques. Donc, pas non plus de synchronie sans diachronie :

La description synchronique ne peut pas non plus exclure absolument la notion d'évolution, car même dans un secteur envisagé synchroniquement existe la conscience du stade en voie de disparition, du stade présent et du stade de formation ; les éléments stylistiques senties comme archaïsme. En second lieu la distinction des formes productives et non productives sont des faits de diachronie, que l'on ne saurait éliminer de la linguistique synchronique.

C. La démarche comparative

Pour découvrir les principes d'organisation structurale des langues (apparentées ou non), la méthode comparative doit être appliquée en synchronie, et non pas seulement en diachronie, pour reconstituer des filiations. La découverte de tels principes permet à l'école de Prague d'émettre de l'évolution convergente des langues, dont les changements ne s'expliqueraient pas dès lors de manière isolée à l'aide de lois mécaniques et fortuites.

2.2. L'étude du système

A. En phonologie, plus particulièrement

Contrairement à ce que Saussure affirmait, les changements phonétiques ne peuvent être considérés comme des déstructurations s'opérant au hasard. Le CLP se propose de distinguer le son comme fait physique, d'une part, du son comme image acoustique et, d'autre part, du son comme élément fonctionnel du système. Le premier n'a pas de rapport direct avec la linguistique : c'est la physique acoustique qui l'étudie ; le second n'est intéressant que dans la mesure où il exerce une fonction de différenciation de signification.

Les relations entre les éléments du système sont en effet plus importantes que le contenu sensoriel des éléments eux-mêmes. Il faut donc :

- répertorier les phonèmes et spécifier leurs relations pour décrire le système phonologique ;
- déterminer les combinaisons de phonèmes réalisées par rapport aux combinaisons possibles ;
- déterminer le degré d'utilisation des phonèmes et leurs combinaisons ;

- décrire l'impact en morphologie des différences phonologiques.

B. La théorie de la dénomination

Le mot est le résultat d'une activité qui décompose la réalité en éléments linguistiquement saisissables. Cette activité, appelée dénomination, donne lieu à *la théorie de la dénomination linguistique*, qui trouvera un écho chez Louis Hjelmslev. L'école de Prague se propose d'étudier la forme des mots ou des groupes des mots, la morphologie, ainsi que leurs combinaisons syntaxiques.

C'est ainsi que l'on doit à cette école, et surtout à Mathesius, la notion de perspective fonctionnelle de la phrase. Selon lui, la fonction principale d'un énoncé est d'apporter une information nouvelle au destinataire. Les différents constituants de l'énoncé sont classés selon le degré d'information qu'ils apportent. On distingue ceux qui n'apportent pas d'information neuve, qui rappellent ce qui est déjà connu (le thème), de ceux qui disent quelque chose de neuf à propos de ce qui est déjà connu (le rhème). L'ordre des mots reflèterait cette répartition : on commence par le connu pour aller vers le nouveau.

C. Concevoir une typologie

Un des objectifs du CLP est de réaliser une typologie des systèmes que constituent les langues. Cette école souhaite étudier les moyens mis en œuvre par chaque langue pour répondre aux besoins de la communication.

En conclusion, nous pouvons dire que l'apport principal de l'école de Prague reste incontestablement la phonologie. C'est par la théorie phonologique qu'elle a le plus influencé la linguistique ultérieure, tant européenne qu'américaine. Cependant, de nombreuses études y ont été consacrées à des questions de langue littéraire et poétique, notamment celles de Jakobson sur la poétique sémiotique. Enfin, il faut reconnaître la filiation claire entre cette école et la linguistique fonctionnelle (le fonctionnalisme), développée plus tard par Martinet.

3. La glossématique : Louis Hjelmslev (1899-1965)

3.1. La glossématique comme un prolongement du structuralisme saussurien

Parmi toutes les tendances de la linguistique européenne, c'est la *glossématique*, fondée par le linguiste danois *Hjelmslev* (1899-1965) qui se prétend la seule véritable continuation de l'enseignement saussurien. Stimulé par le succès qu'a connu le « *Cercle de linguiste de Prague* », il fonde en 1931 le « *Cercle de linguistique de Copenhague* ». Son ouvrage publié en 1943 s'intitule « *Prolégomènes à une théorie du langage* ».

Etymologiquement, le terme de glossématique est d'origine grecque, il dérive de « *glôssa* » qui signifie « *langue* » (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1024).

3.2. Redéfinition de la notion de signe

Son étude qui se rapporte essentiellement au signe linguistique, se présente comme l'explication des intuitions profondes de Saussure. La *glossématique* se veut une théorie mathématique ; Hjelmslev parle d'« *algèbre immanente des langues* ». Sa réflexion part de l'idée saussurienne suivante : « *la langue est une forme et non une substance et que chaque langue organise le réel à sa manière.* »

Ex : *l'eau a la forme du récipient dans lequel elle se trouve.*

L'eau représente la *substance* et le récipient représente la *forme* c'est-à-dire c'est la communauté linguistique qui donne une forme à la langue. Ainsi la langue est le récipient, la forme correspond à la structure de la langue et la substance correspond à la réalité extralinguistique.

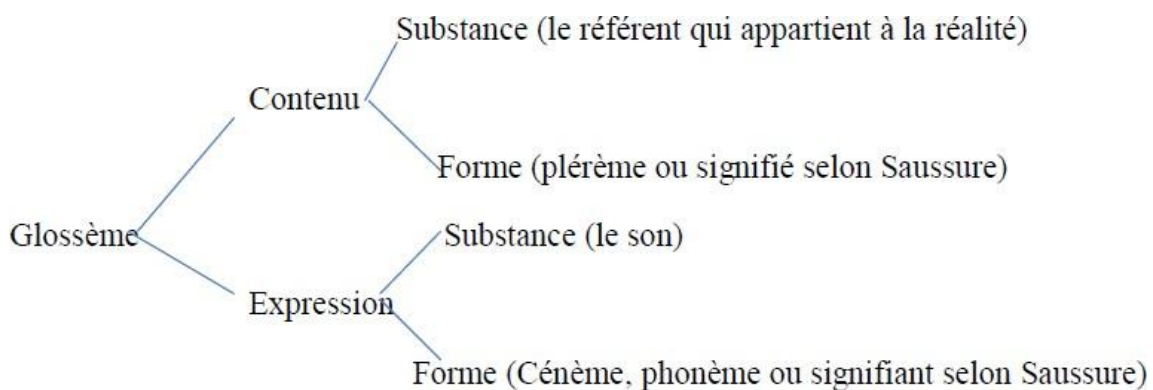
En reprenant, ainsi, l'opposition signifiant/signifié, ce disciple de F. DE SAUSSURE a préféré créer sa propre terminologie. La glossématique, comme son nom l'indique, se base sur le concept de *glossème*, qui remplace celui du signe, dont la définition est la suivante : « *en glossématique, on appelle glossème les formes minimales que, sur le plan de l'expression comme sur le plan du contenu, l'analyse détermine comme invariants irréductibles* » (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 236).

Il a employé aussi le terme d'*expression* à la place du *signifiant* et celui du *contenu* au lieu du *signifié*. Chacun de ces deux termes a une forme et une substance. Le *glossème* correspond aussi bien au **cénème**, le segment de base distinctif faisant partie du plan phonique, qu'au **plérème**, la plus petite unité appartenant au plan sémantique.

La forme du contenu (ou du signifié) découle de la combinaison de plusieurs plérèmes, celle de l'expression (ou du signifiant) résulte de l'agencement de plusieurs cénèmes (ou de plusieurs phonèmes). La forme du contenu et celle de l'expression constituent le signe linguistique (glossème).

Ainsi, la langue n'est pas étudiée en tant que substance, c'est-à-dire comme unités minimales signifiantes, plérèmes, ou comme unités de base pertinentes, cénèmes, car elles ne sont pas capables de fonctionner seules. Elles fonctionnent au sein d'une structure, c'est-à-dire à l'intérieur de la forme du plan sémantique (du contenu ou du signifié) et à l'intérieur du plan phonique (de l'expression ou du signifiant).

Cette distinction forme/substance est systématisée par Hjelmslev



Alors que Saussure ne voyait dans le signe linguistique que deux niveaux (la forme est à la fois le plan des réalités sémantiques et phoniques et la substance, la réalité extralinguistique), Hjelmslev lui, en distinguera quatre :

- La substance du contenu : c'est la réalité extralinguistique qui n'est pas encore structurée par la langue. « Elle est la totalité de ce que le locuteur a dans la tête quand il articule un énoncé, la totalité (probablement différente) de ce qu'en tire dans sa tête un auditeur. » C'est la somme de toutes les expériences vécues quand on prononce un

énoncé. La substance du contenu peut-être comparée à l'arc-en-ciel dont les couleurs ne sont pas organisées.

- La forme du contenu : c'est ce qui correspond grosso-modo au signifié (Sé) de Saussure. C'est la substance du contenu structurée en forme. Elle correspond au découpage des couleurs de l'arc-en-ciel : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange et rouge. C'est en d'autres termes la façon dont chaque langue construit et organise le sens.
- La substance de l'expression : C'est la masse des sons articulables non encore structurés par la langue. Ex: [v- l-r-i] = masse sonore non structurée par la langue du signe livre.
- La forme de l'expression : c'est ce qui correspond au signifiant de Saussure ; c'est la substance de l'expression structurée en forme c'est-à-dire la façon dont la langue organise son matériau sonore (phonèmes ordonnés). Ex. [livr]

Pour donner un exemple complet des quatre niveaux du signe linguistique selon Hjelmslev, nous prendrons le cas de la poule dans la cour du fermier :

- La poule en tant que volatile est la réalité extralinguistique, c'est la substance du contenu.

Lorsqu'on la conceptualise c'est-à-dire lorsqu'on l'intègre à la langue, nous aurons la forme du contenu (oiseau – domestique – basse-cour).

Lorsqu'on choisit les sons qui vont permettre de nommer ce volatile qu'est la poule [u- p - l], nous aurons ce qu'on appelle la substance de l'expression.

Lorsqu'on organise, ordonne ces sons pour nommer ce volatile [pul], nous obtenons la forme de l'expression.

Autres exemples

- Le signe « jument » est décomposable en figures d'expression que sont les cénèmes (phonèmes) [zymã]. Les figures du contenu ou plérèmes sont « cheval » + elle (élément féminin).
- Le signe « auto » a pour cénème [oto] et pour plérèmes : véhicule + traction par moteur + quatre roues + transport des personnes.

- Le signe linguistique « père » a pour cénème [pɛr] et pour plérèmes : ascendant + premier degré + mâle.
- Le signe linguistique « fille » a pour cénème [fiʝ] et pour plérèmes : descendant + premier degré + femelle.

3.3. Critique de la glossématique

La glossématique est importante dans l'histoire de la linguistique car elle l'a aidée à progresser par sa rigueur. Elle a fait réfléchir les linguistes sur la nature du signe linguistique. Après un premier succès de la glossématique, on s'est aperçu que son apport pour améliorer les méthodes de la linguistique descriptive n'était pas très significatif. On lui a reproché notamment un débordement terminologique et de mener la même analyse formelle sur le plan phonique et sur le plan sémantique, ce qui laisserait à penser qu'il y a isomorphisme (propriétés communes) entre les deux plans c'est-à-dire que l'organisation de la forme du contenu serait analogue à l'organisation de la forme de l'expression, en d'autres termes que, d'une part, le signifiant va se décomposer en phonèmes ou cénèmes et le signifié va se décomposer en plérèmes. Ce qui est une contradiction avec la théorie fonctionnaliste de la double articulation du langage.

Activité

Donnez le plan phonique (l'expression) et le plan sémantique (le contenu) des signes suivants : Fauteuil, garçon, voiture, pastèque, tigre.

4. Le fonctionnalisme (André Martinet)

Introduction

Le langage peut être conçu comme un instrument servant à une fin, une fonction. C'est alors cette fonction qui en façonne la structure. La réflexion de l'école de Prague sur les fonctions du langage a donné naissance à divers courants fonctionnalistes dans la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle.

André Martinet, par exemple, aborde la notion d'économie linguistique. Il est l'un des linguistes les plus représentatifs du CLP, il a développé une théorie dite le « fonctionnalisme ». Pour lui, la langue doit répondre aux exigences de la communication en fournissant des unités aussi différentes que possible qui permettent aux locuteurs d'assurer une compréhension mutuelle à un moindre effort. C'est le principe de l'économie du langage, le point central de ce principe réside dans le concept de **la double articulation**.

4.1. Le principe de la double articulation du langage

Les langues constituent toutes des systèmes doublement articulés, c'est cette caractéristique qui différencie principalement les systèmes langagiers (langues) des autres systèmes de communication (code de la route, la mimique, etc.) et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues. Alors, il parle de deux niveaux d'analyse pour le langage :

4.1.1. La première articulation : les monèmes

Ce sont les plus petites unités pourvues de sens (porteuses de sens) de la langue. Elles s'ordonnent dans le successif et servent à former les énoncés. Ex : «Max est un garçon gentil » dans cette phrase, nous pouvons identifier cinq monèmes.

Pour Martinet, il y a deux types de monèmes :

- **Les lexèmes** (ou monèmes lexicaux): c'est l'ensemble des signes linguistiques à contenu sémantique; les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes (qui font partie du domaine du lexique). Il est toujours possible d'introduire de nouveaux monèmes, sans déstabiliser le système.

- **Les morphèmes** (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes) : Ils ne véhiculent pas un contenu sémantique aussi précis que les lexèmes (des signes qui font partie du domaine de la grammaire) : les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, les prépositions, les conjonctions, les désinences verbales (marques de la conjugaison...).

4.1.2. La deuxième articulation : les phonèmes

Les monèmes, qui représentent la première articulation, se décomposent eux-mêmes en une succession d'unités distinctives appelées phonèmes qui sont en nombre restreint. Ce sont les plus petites unités dépourvues de signification.

Ex. Max : [m] [a] [k] [s] / Garçon : [g] [a] [ʁ] [s] [ɔ̃]

4.2. Le principe de l'économie du langage

A partir d'un nombre limité de phonèmes, on obtient un nombre colossal de monèmes. Ces monèmes sont employés et réemployés dans un nombre illimité d'énoncés pour exprimer un nombre infini d'expériences du monde.

Activité

Segmentez en monèmes lexicaux (lexèmes), en monèmes grammaticaux (morphèmes) et en phonèmes les phrases qui suivent.

1. Il déteste cet individu.
2. Il marche lentement.
3. Elle ne voit pas distinctement.
4. Un vent sec et froid soufflait en rafales.

4.3. Identification des monèmes et des phonèmes

Martinet a mis l'accent sur la langue comme un système fonctionnel, sa fonction centrale étant la communication : « *un énoncé n'est proprement linguistique que dans la mesure où, il est doublement articulé* ». L'identification des unités de première et de deuxième articulation se fait à partir d'une double opération : *la segmentation et la commutation*.

1. La segmentation

C'est le découpage du message qui permet d'isoler les monèmes et les phonèmes qui sont toujours isolables.

Exemple :

Le/ gros/ chat/ mang/e/ la/ souris/
1 2 3 4 5 6 7

2. La commutation

C'est le remplacement d'une unité par une autre afin d'identifier les différences de forme et de sens.

Exemple :

Le monème *[a]* peut être isolé en le remplaçant par un autre.

Le gros oiseau mange la souris.

La procédure est la même pour les phonèmes :

« *[m]* » dans *mange* peut être isolé par comparaison entre « *mange* », « *range* », « *change* »...

5. Les relations syntaxiques

André MARTINET désigne par l'expression **relations syntaxiques**, les relations entre propositions là où la notion de **noyau s'impose**.

1. *Le noyau*

En syntaxe fonctionnelle, le noyau est ce qui, dans un énoncé, est syntaxiquement indépendant. Ceci s'explique par le fait que l'élimination de l'unité ou des unités en question détruit l'énoncé ou modifie les rapports.

Exemple : Dans la phrase : *Tu chantes mal*, l'élimination du premier ou du deuxième élément a pour effet la destruction de l'énoncé. Par contre la suppression de *mal* ne cause pas la perte du message *tu chantes*. On dira que *tu chantes* constitue le noyau de *tu chantes mal*.

2. *l'expansion*

- Ce sont les éléments qui viennent s'ajouter au noyau et dont la disparition n'affecte pas la validité de l'énoncé. Ce sont les compléments qu'André MARTINET considère comme des **expansions**. (On peut parler, également, des expansions du nom, du pronom, de l'adjectif et de l'adverbe.)

Exemple : Tu chantes mal. Dans cette phrase, *mal* est une **expansion**.

Il y a deux types d'expansion : *l'expansion par subordination et l'expansion par coordination*.

A) **l'expansion par subordination**

On parle d'expansion par subordination lorsque le monème ou le syntagme qui vient s'ajouter a une fonction différente de celle du monème ou syntagme auquel il s'ajoute. On peut distinguer les types suivants :

- **Expansion par subordination positionnelle** : (*une chanson* dans Paul chante une chanson).

- **Expansion par subordination autonome** : (*hier* dans : Paul est arrivé hier).

B) *l'expansion par coordination*

Deux monèmes coordonnés entretiennent les mêmes rapports avec les autres éléments de l'énoncé. Ils sont mis syntaxiquement sur un pied d'égalité. Il y a donc expansion par coordination lorsqu'un monème ou syntagme ajouté à un autre monème ou syntagme préexistant, a la même fonction que ce dernier.

Exemple : Paul *chante et danse*.

6. Fonctions syntaxiques

André Martinet distingue entre fonction primaire et fonction non primaire

3.1 La fonction primaire : Les fonctions primaires sont les éléments qui se rattachent directement à l'énoncé comme un tout, et non à un segment de cet énoncé

Ce qui veut dire que les fonctions primaires sont celles qui se rattachent au prédicat.

Nous appelons le verbe le pivot de la phrase. Ainsi, les syntagmes dont la fonction dépend directement du verbe sont les syntagmes en fonctions primaires, ceux qui dépendent d'un autre mot que le verbe, sont en fonctions secondaires.

- Les fonctions primaires sont celles des syntagmes qu'on ne peut pas supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale :

Le sujet : le chat dort Dort

Le complément d'objet direct ou indirect : le chat attrape une souris.....Le chat attrape

L'attribut : cet étudiant est malade Cet étudiant est.

3.2 La fonction non primaire : les fonctions non primaires sont celles dont les éléments se rattachent à un segment de l'énoncé. Les fonctions secondaires sont les **expansions**.

Exemple :

Hier le directeur *de la banque* a dicté une lettre *de quatre pages* au secrétaire *particulier* qu'il *aurait fait venir*.

Nous avons dans cet exemple cinq fonctions primaires et quatre fonctions non primaires signalées en rouge.

Activités

1. **Proposez deux énoncés sur lesquels vous appliquez les deux opérations de segmentation et de commutation.**

2. **Indiquez les expansions du nom et du pronom dans les phrases suivantes :**
 - a. Apercevant un livre posé sur la table à ouvrage de ma mère, il le retourna pour en voir le titre.

 - b. L'espace où je vivais me parut borné, étroit, incapable de faire place à l'intelligence.

 - c. Il avait toujours la poche pleine d'argent, et sa générosité à mon égard, quand nous sortions ensemble, me faisait souvent rougir.

3. **Dans le texte suivant, séparez les phrases syntaxiques de deux barres verticales, soulignez de deux traits le pivot de la phrase, et d'un trait les verbes subordonnés :**

Lui connaissait une filière et à Rambert, qui s'en étonnait, il expliqua que, depuis longtemps, il fréquentait tous les cafés d'Oran, qu'il y avait des amis et qu'il était renseigné sur l'existence d'une organisation qui s'occupait de ce genre d'opérations. La vérité était que Cottard, dont les dépenses dépassaient désormais les revenus, s'était mêlé à des affaires de contrebande sur les produits rationnés. Il revendait ainsi des cigarettes et du mauvais alcool dont les prix montaient sans cesse et qui étaient en train de lui rapporter une petite fortune.

—En êtes-vous bien sûr ?

(Albert Camus, *La Peste*, Folio, p.143)

Activité 02

Segmentez en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes) les extraits suivants :

1. *«Le héros et l'héroïne de cette histoire habitent dans une vieille hutte, entourée d'une haie de hêtres. Je les ai rencontrés avant-hier, par le plus grand des hasards, en me promenant sur les hauteurs de la ville. Arrivé tout en haut de la plus haute colline, j'ai voulu faire une halte car ma hanche me faisait mal. J'avais hâte de trouver un endroit pour me reposer. C'est alors que je les ai vus : elle jouait de la harpe, allongée dans un hamac, il cueillait des herbes médicinales et chassait des hannetons. Les hirondelles volaient très haut dans le ciel. Une scène pleine d'harmonie»* (ABRY, D., et CHALARON, M.-L. 2011 : 214).

2. *«Nous avons déjeuné ensemble. Un repas simple : en hors d'œuvre, des harengs à l'huile, puis un hachis Parmentier et un morceau de fromage de Hollande. Ils ne pouvaient pas, bien sûr, m'offrir un homard, mais ce n'est pas une honte. J'ai repris mon chemin, très heureux d'avoir fait la connaissance de gens aussi sympathiques»* (ibid.)

Activité 03

Relevez et analysez les sujets à tous les niveaux dans chacune des phrases suivantes :

1. Cependant, tout le temps qu'avait duré cette diversion tragique, l'équipage étant absorbé par une question de vie ou de mort, on n'avait guère su ce qui se passait hors de la corvette.
2. Qui a du vent a du flot.
3. A l'est apparaissait une blancheur qui était le lever du jour, à l'ouest blêmissait une autre blancheur qui était le coucher de la lune.
4. Sur ces deux clartés se dessinaient, droites et immobiles, des silhouettes noires.

5. Le distributionnalisme

5.1. Un courant linguistique américain

Le distributionnalisme est un courant linguistique qui apparaît aux États-Unis vers 1930, développé par Léonard BLOOMFIELD et son disciple Zellig HARRIS. Il se caractérise essentiellement par le rejet total à l'égard du sens. Selon cette théorie, la tâche immédiate à laquelle doit s'attacher un linguiste est la description formelle des langues tout en évitant le recours aux explications mentalistes (le sens et la signification). Cette méthode se présente comme une réaction contre les grammaires mentalistes.

Il faut savoir aussi que Bloomfield était fortement influencé par la théorie psychologique du comportement, appelée béhaviorisme. D'un point de vue distributionnel, le linguiste doit s'intéresser à l'étude des rapports entre stimuli et réponses linguistiques. C'est-à-dire les enchaînements des stimuli et des réactions linguistiques liées à ces stimuli. De ce fait, le sens est exclu, il devrait être évacué des messages.

5.2. L'analyse distributionnelle

Une analyse distributionnelle commence par la constitution d'un corpus d'énoncés effectivement produits par des locuteurs natifs d'une langue donnée à un moment bien déterminé. Ce corpus doit être à la fois fini et fermé. Une fois construit, le linguiste ne peut y rajouter aucun élément.

Ensuite, le linguiste se focalise sur l'observation des régularités, il essaye de les repérer et de les décrire en utilisant comme critère d'analyse l'environnement des éléments et leur contexte linéaire. La somme des environnements d'un élément constitue sa «distribution».

Après avoir réalisé les étapes précédentes, le linguiste se livre à un travail de décomposition de l'énoncé afin d'en dégager les constituants. Chaque phrase sera analysée en une structure hiérarchique d'éléments grâce à une opération de segmentation et de substitution. La tâche du linguiste consiste ensuite à classer les éléments dégagés et de les nommer (catégorisation).

5.2.1. Le corpus

C'est un échantillon représentatif de la langue, il se présente sous forme d'énoncés linéaires, des ensembles complexes que l'on va réduire en différentes unités et à différents niveaux d'organisation :

- ✓ Le niveau phonologique
- ✓ Le niveau morphologique
- ✓ Le niveau phrastique

Chaque unité dans le corpus est définie par rapport à ses combinaisons dans le niveau supérieur. C'est donc une approche qui se repose uniquement sur la forme et qui écarte toute considération relative au sens.

5.2.2. La segmentation

Pour identifier les éléments qui constituent chaque niveau, il faut segmenter la chaîne parlée, c'est-à-dire repérer l'unité et essayer de la définir en s'appuyant sur les unités qui se retrouvent à proximité, sans recours au sens.

5.2.3. L'environnement

Une fois les unités dégagées, on passe à l'étape suivante qui consiste à établir leur environnement. L'environnement d'un élément est représenté par la disposition de ses co-occurrences, c'est-à-dire par sa position par rapport aux autres éléments en présence (Droite et gauche).

Ex : Le cartable noir est le mien

L'environnement de l'unité «cartable» est : Le, noir.

5.2.4. La distribution

La somme des environnements d'un élément dans les énoncés représente *la distribution* de cet élément. C'est l'ensemble de places que l'élément peut occuper dans l'énoncé.

5.2.5. La classe distributionnelle

Tous les mots qui peuvent commuter avec cet élément ou le remplacer, constituent un ensemble, une classe. Ainsi on peut définir la classe des noms comme l'ensemble des éléments qui admettent les déterminants à gauche (articles...) et les verbes à droite.

Toutefois, l'analyse distributionnelle ne peut pas rendre compte de l'ambiguïté de certaines phrases : Ex

- ✓ J'ai acheté le livre de mille et une nuits à mon frère.
- ✓ Il m'a fait un cadeau extraordinaire.

5.3. L'analyse en constituants immédiats

C'est **une extension** de l'analyse distributionnelle une fois qu'on a défini les catégories de la langue. Les segments issus du **découpage** sont appelés **constituants immédiats**. Ils sont isolés dans un premier temps par la possibilité de marquer une pause dans la phrase ou par la possibilité d'insérer d'autres éléments entre eux.

Exemple relatif à l'analyse en constituants immédiats

Soit la phrase :

Le garçon mange une pomme.

$P = SN + SV$

$SN = Dét + N$

Dét. = Le

N = garçon

$SV = V + SN$

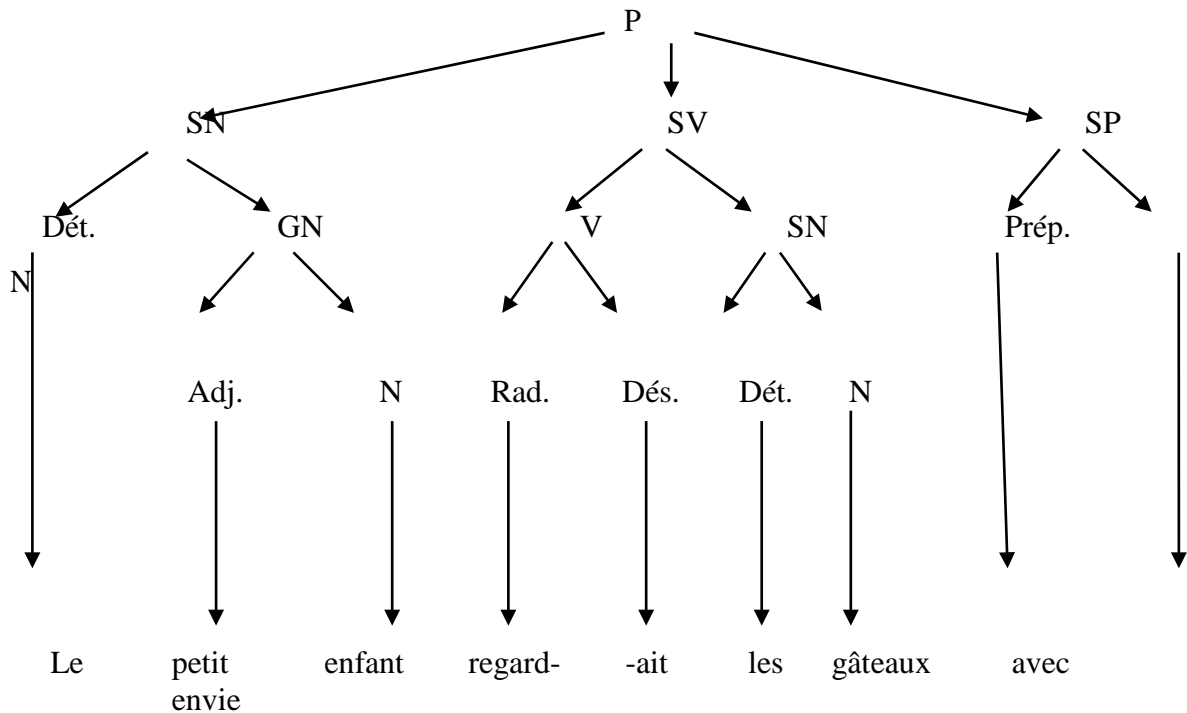
V = mange

$SN = Dét. + N$

Dét. = Une

N = pomme

Cette analyse donne lieu à une représentation graphique qui rend compte de différents niveaux hiérarchiques et des relations de dépendance :



La procédure permet d'identifier des paradigmes de classes distributionnelles, regroupant les éléments pouvant apparaître dans les mêmes contextes, et donc se substituer les uns aux autres. Ces classes se définissent par des caractéristiques qui relèvent de la place et du contexte dans lequel ils peuvent apparaître. Le distributionnalisme n'envisage pas les constituants en termes de spécificités intrinsèque, mais en termes fonctionnels, par le rôle qu'ils occupent dans la phrase, c'est-à-dire par leur place et la relation qu'ils entretiennent avec d'autres constituants de la phrase. En cela, le distributionnalisme est un structuralisme.

Ce type d'analyse possède une forte puissance d'explication. Il rend compte d'un certain nombre d'ambiguïtés syntaxiques, c'est-à-dire des cas pour lesquels des similarités de forme masquent des différences de structure. On peut ainsi évaluer l'efficacité du dispositif par son aptitude à rendre compte d'interprétations syntaxiques différentes par des représentations différentes.

Représentations de la phrase

Outre la représentation arborescente, diverses formes de schématisation de la phrase ont été utilisées par les linguistes formels.

Le linguiste Charles F. Hockett a commencé par proposer d'utiliser une boîte (Boîte Hockett) :

La fillette regardait le chat						
La fillette			regardait le chat			
la	fillette		regardait		le chat	
la	fill-	ette	regard-	ait	le	chat

Il est toutefois plus fréquent dans la tradition de N. Chomsky d'utiliser un parenthésage.

[Ph[SN [Dét la] [N fillette]][SV [V regardait] [SN[Dét le] [N chat]]]]

Critiques de la méthode

Ce modèle a été vivement critiqué en raison des ambiguïtés syntaxiques qu'il ne permet pas de lever, concernant notamment les points suivants :

- **L'ordre des mots** : soient les deux phrases : *J'ignore quels dangers redoutaient les soldats* et *J'ignore quels dangers menaçaient les soldats*. Les mêmes classes d'unités ont la même distribution mais la fonction syntaxique de ces unités est différente : dans un cas *les soldats* est sujet, et *quels dangers* objet, et inversement dans l'autre.
- **L'interprétation de la fonction complément du nom** : dans le syntagme *Le roman de Paul*, l'A.C.I. ne permet pas de distinguer entre un roman écrit par Paul, un roman dont Paul est le héros et un roman possédé par Paul.
- **La transformation passive** : L'A.C.I. n'est pas apte de rendre compte de l'équivalence quel'on peut percevoir entre *l'enfant regarde le gâteau* et *le gâteau est regardé par l'enfant*.

Conscient des limites du distributionnalisme, Harris a introduit le concept désormais essentiel en linguistique de transformation, opération qui établit des équivalences entre des phrases ou des ensembles de phrases.

L'analyse en constituants immédiats permet de dégager le réseau de relations qu'entretiennent les mots ou groupes de mots au sein de la phrase. Le résultat de l'analyse en constituants immédiats consiste en une hiérarchie d'éléments et d'assemblages d'éléments.

Le résultat de l'analyse en constituants immédiats peut être représenté sous forme d'une structure arborescente, appelée également arbre syntagmatique.

Une autre possibilité pour représenter une analyse en constituants immédiats est une structure étiquetée (par des parenthèses ou crochets étiquetés).

L'analyse grammaticale est donc construite de façon empirique et inductive : à partir des faits, des données du corpus traitées selon les procédures que l'on a vues, on dresse des listes distributionnelles et on propose des généralisations.

Mais le distributionnalisme a ses limites : une fois mises en œuvre les différentes techniques de description et d'analyse, la linguistique se retrouve sans objet : elle a tout décrit, elle a énuméré la liste des classes distributionnelles puis il n'y a plus rien à faire puisque le sens n'intervient pas.

5.4. Le débat avec la linguistique générative

Si l'analyse distributionnelle a pu s'imposer comme le préalable indispensable de l'analyse linguistique en vue d'un premier dégrossissage des formes phoniques et morphosyntaxiques (notamment s'agissant d'une langue inconnue), cette procédure empirique n'en a pas moins montré certaines limites et suscité des critiques, en particulier de la part de Noam Chomsky dès les années 1950. Selon ce dernier, un corpus – nécessairement fini – ne permet pas de rendre compte du mécanisme « génératif » qui sous-tend l'infini des phrases possibles d'une langue. Un tel mécanisme n'étant pas un objet empiriquement observable, la méthode doit, selon Noam Chomsky, être de nature hypothético-déductive et se fonder sur l'intuition qu'a le sujet de sa langue, au lieu de procéder inductivement à partir de l'observation.

Nonobstant ces critiques, c'est dans la perspective méthodologique du distributionnalisme qu'ont été conduites, dans la seconde moitié du xx^e siècle, deux entreprises majeures en matière de description cumulative et exhaustive de phénomènes syntaxiques : celle de Zellig Harris sur l'anglais et celle de Maurice Gross (1934-2001) sur le français. Le

premier, s'intéressant dès le début des années 1950 à l'« analyse du discours », en est venu à proposer à la fin des années 1960 un modèle grammatical d'ensemble, où la notion clé de « transformation » (entendue dans un sens non génératif) permet à la fois de décrire les relations entre phrases au sein du discours et de décomposer les phrases complexes en phrases élémentaires. En 1982, son ouvrage *A Grammar of English on Mathematical Principles* synthétise dans cette perspective l'ensemble des constructions syntaxiques de l'anglais. Maurice Gross, pour sa part, a conduit depuis les années 1970 un travail d'équipe (*Méthodes en syntaxe*, 1975) consacré à l'étude systématique de l'ensemble des constructions syntaxiques du français, en vue de l'élaboration d'un grand « lexique-grammaire » comportant pour chaque terme (verbe, nom, adjectif...) l'indication de toutes ses possibilités d'emploi.

Par la suite, l'héritage du distributionnalisme s'est trouvé en partie réinvesti, sous des formes diverses, dans plusieurs secteurs de la linguistique. C'est le cas pour les « linguistiques de corpus » – domaine totalement renouvelé par le développement des ressources numérisées et des techniques de traitement automatique de la langue – comme pour les linguistiques textuelles, centrées notamment sur la question de la cohérence et de la cohésion du discours. Par ailleurs, on ne s'étonnera pas de voir resurgir actuellement, sur le terrain des sciences cognitives, la problématique dite de la « relativité linguistique » (ou relativité des modes de représentation du monde selon les langues et les cultures), soulevée par les pionniers ethnolinguistes que furent Edward Sapir ou Benjamin Lee Whorf, en lien avec l'émergence même du distributionnalisme.

Activités

I. Donnez la représentation arborescente des phrases suivantes (Faites l'analyse en constituants immédiats) :

1. Le peintre répare le mur dans la cours
2. Les amis de François écrivent à son épouse.
3. Il agit conformément à la loi.
4. Cet artiste peint la nuit.

II. Dans les phrases suivantes, identifiez les sujets des verbes soulignés :

1. Combien naïves et paysannes en comparaison sembleraient les églantines qui, dans quelques semaines, monteraient elles aussi en plein soleil le même chemin rustique en la soie unie de leur corsage rougissant qu'un souffle défait ! (Proust, Du côté de chez Swann)
2. Sans doute ce à quoi aspirait mon imagination et que mes sens ne percevaient qu'incomplètement et sans plaisir dans le présent, je l'avais enfermé dans le refuge des noms. (ibid.)
3. Puis voici la colombe esprit immaculé
Qu'escortent l'oiseau-lyre et le paon ocellé (Apollinaire, Zone)
4. Qui donc a la science ? où est donc la doctrine ?
Oh !
Que ne suis-je encore le rêveur d'autrefois,
Qui s'égarait dans l'herbe, et les prés, et les bois (Hugo, A celle qui est restée en France)

5. La grammaire générative et transformationnelle

La grammaire générative et transformationnelle est une théorie syntaxique s'inscrivant dans le courant de la linguistique générative. Majoritairement présente en Amérique du Nord, elle s'est développée depuis 1957 sous l'impulsion de Noam Chomsky. Cette théorie tente de caractériser la connaissance de la langue qui permet l'acte effectif du locuteur-auditeur.

La grammaire générative est basée sur la distinction entre compétence et performance (connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue contre l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes). Bien que Chomsky rejette la définition de la langue de Ferdinand de Saussure, cette distinction s'apparente quelque peu à celle de langue/parole de ce dernier.

Ainsi, la grammaire générative :

- Se veut explicative dans le sens où elle doit chercher à comprendre l'organisation du système cognitif permettant au locuteur-auditeur de formuler un ensemble infini de phrases ;
- porte son observation non sur la production (performance) en tant que telle, mais sur les mécanismes permettant la construction de ces énoncés (compétence). Ainsi, elle tente d'expliquer les règles que le locuteur applique de façon intuitive.

Durant les années 1960, Chomsky a introduit deux idées centrales à la construction et l'évaluation des théories grammaticales. La première étant la distinction entre la compétence et la performance. Chomsky a discuté du fait que réellement, lorsque les gens parlent, ils font souvent des erreurs linguistiques, par exemple, commencer une phrase et puis l'abandonner. Ces erreurs représentent la performance. Tandis que la compétence se réfère à un locuteur qui maîtrise sa langue parfaitement. Il a avancé l'idée que ces erreurs en performance linguistique ne sont pas importantes pour l'étude de la compétence linguistique, les connaissances, notamment syntaxiques, qui permettent aux gens de construire et comprendre des phrases. Par conséquent, un linguiste peut étudier une version idéalisée de la langue, ce qui simplifie l'analyse linguistique. Cette théorie du mentalisme de la langue contraste directement avec la théorie du béhaviorisme proposé par B.F. Skinner. Chomsky insiste sur la créativité de la langue, et la possibilité de créer de nouvelles phrases

que nous n'avons jamais entendues auparavant.

L'autre idée qui se relie à l'évaluation des théories grammaticales consiste à distinguer entre les grammaires qui atteignent l'adéquation descriptive et celles qui atteignent l'adéquation explicative. Une grammaire adéquate-descriptive pour une langue définit l'ensemble infini des phrases grammaticales de cette langue. Ce qui veut dire qu'elle décrit entièrement la langue. Une grammaire qui atteint l'adéquation explicative donne sens aux structures linguistiques du cerveau humain. En d'autres termes, elle précise comment les connaissances linguistiques forment une représentation mentale. Pour Chomsky, la représentation mentale de la linguistique constitue une partie innée de la nature humaine. Donc, si une théorie grammaticale atteint l'adéquation explicative, elle devrait être capable d'expliquer les variations grammaticales des langues du monde comme des variations relativement mineures chez le motif universel du langage humain.

Afin de rendre compte de la distinction compétence-performance, Noam Chomsky propose une organisation du langage en deux niveaux. La structure de surface, en anglais : *surface structure*, correspond à la performance, c'est-à-dire au niveau phonologique (en d'autres termes, à l'énoncé produit). Selon la théorie générative, ce niveau qui détermine l'interprétation sémantique, est le résultat d'opérations complexes ou transformations à partir de la structure profonde (en anglais : *deep structure*).

Les règles de réécriture correspondent aux transformations opérées dans la structure profonde. La plupart de ces règles correspondent à des déplacements d'unités sémantiques amenant la bonne formation d'un énoncé. Par exemple, elles permettent d'expliquer pourquoi certains éléments de la phrase changent de position dans des contextes particuliers (le passif par exemple).

Exemple : *Jean suit le chat* — par opposition à — *Le chat est suivi par Jean*.

La grammaire adéquate descriptive est la partie de la grammaire qui décrit les règles de la langue (la compétence), alors que la grammaire adéquate explicative est la partie de la grammaire qui explique comment l'individu peut produire des phrases à partir des connaissances stockées dans son cerveau, autrement dit, la performance.

Il s'agit d'une grammaire qui se présente comme une synthèse (résumé) des apports des grammaires structurales et traditionnelles. **Noam Chomsky** reconnaît l'intérêt des modèles traditionnels mais il leur reproche leur caractère vague et imprécis. Pour lui, seule une métalangue rigoureuse (exacte) est explicite utilisant les systèmes de la logique et des mathématiques permettent la formulation de règles précises

De ce fait, **Chomsky** procède d'abord par une formalisation des principes de la structure des constituants immédiats, une analyse qui s'est avérée incapable de rendre compte (décrit) de la complexité des langues. Il propose alors d'établir un autre niveau de description syntaxique ; c'est le niveau transformationnel

En effet, **Chomsky** propose de décrire aux moyens des structures des constituants immédiats toutes les phrases d'une langue. Il essaye d'extraire les structures de ces phrases par des opérations qui produisent d'autres structures du même type, ces opérations sont appelées « **les transformations** »

L'aspect transformationnel

Des transformations s'appliquent aux structures de bases, l'organisation peut être modifiée sans que les relations de sélection entre les divers constituants ne soient perturbées.

On peut obtenir de la phrase : « Alice avait aidé Cécile » les transformations suivantes :

1. **La modélisation de certitude** □ Cécile est celle qu'Alice avait aidée
2. **Modélisation d'incertitude** □ il me semble qu'Alice avait aidé Cécile
3. **La négation** □ Alice n'avait pas aidé Cécile
4. **La passivation** □ Cécile avait été aidée par Alice

Comme on peut obtenir de la phrase « La fille joue dans le jardin » les transformations suivantes :

1. **Modalisation de certitude** □ C'est la fille qui joue dans le jardin
2. **Modalisation d'incertitude** □ il me semble que la fille ne joue pas dans le jardin
3. **La négation** □ la fille ne joue pas dans le jardin

Activité

Appliquez les transformations possibles à la phrase suivante : « La fille porte un chapeau rouge »

6. La pragmatique

La linguistique structurale étudie essentiellement le système de la langue. On a pu lui reprocher de ne pas tenir compte du locuteur ou du contexte d'énonciation. Développée à partir des travaux du logicien John L. Austin sur les actes de langage (1955), la pragmatique a montré les lacunes des modèles d'explication qui ne prenaient pas ces facteurs en compte dans la construction de la signification d'un énoncé.

En effet, la pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Elle a pour objectif de :

- Analyser les énoncés et les actes de paroles qu'ils réalisent ;
- comprendre comment se construit le sens dans le contexte d'énonciation.

6.1. L'origine de la pragmatique

Le mot vient du grec « *pragma* » qui signifiait en grec ancien « action de faire, d'entreprendre ». La pragmatique est née au XIX siècle aux Etats Unis mais elle a commencé à se développer surtout après la seconde Guerre Mondiale. En linguistique, en 1955, le mot est rattaché à la théorie des Actes de parole selon le philosophe anglais John Langshaw Austin prononce à l'Université de Harvard : « Quand dire, c'est faire » .

La pragmatique s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Et puisque le sens d'un message dépend du contexte de la situation d'énonciation ainsi que des éléments implicites, la communication ne peut être reposée uniquement sur le lexique et la syntaxe mais sur la pragmatique aussi. Cette théorie s'est développée dans 2 directions. Celle de l'analyse de l'argumentation et celle des présupposés et des implicites du discours qui permettent d'en reconstruire le sens.

« La pragmatique décrit l'usage que peuvent faire des formules des interlocuteurs visant à agir *les uns sur les autres* ». (Oswald Ducrot : dictionnaire des sciences du langage)

La linguistique s'intéresse à la dimension « pragmatique » du langage parce qu'un certain nombre de faits, de syntaxe et de sémantique demande la prise en compte de faits extérieurs en langage, à savoir l'acte d'énonciation.

6.2. Le père de la pragmatique

John Austin, britannique représentant l'école d'Oxford et mort en 1960, est initiateur de la théorie des actes de langage à travers son étude des performatifs. Tout énoncé, même le plus descriptif peut être considéré du point de vue de l'action qu'il contient.

La fonction du langage n'est pas seulement de dire le vrai ou le faux, mais de constituer une action finalisée, susceptible de réussir ou d'échouer. L'acte de langage constitue l'intention profonde de l'énoncé, montre l'importance du langage dans les actes.

Quand dire c'est faire est un livre posthume réunissant ses travaux, John Austin ayant refusé de le publier de son vivant.

6.3. Les éléments de la pragmatique

6.3.1. Quelques définitions

La notion de discours

À partir des années soixante, la considération du « **discours** » comme objet d'étude s'inscrit dans le cadre de l'évolution des sciences du langage.

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non, écrite ou orale peut devenir, de nos jours, un objet d'analyse du discours.

En effet, la notion de discours connaît une pluralité d'acceptions complémentaires et en même temps contradictoires. Il y a donc beaucoup de définitions données par différents auteurs, en fonction des méthodes d'analyse du langage et des écoles linguistiques.

- La notion de discours désignait en linguistique, une succession de phrases.
- Le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique).
- Selon **M. Bakhtine**, le discours est né du « **dialogue** »
- Pour **Emile Benveniste**, la notion de discours est proche de la notion « **énonciation** ». Il dit : « *C'est la langue en tant qu'assumée par l'Homme qui parle et dans la condition d'intersubjectivité qui, seule, rend possible la*

communication linguistique ».

L'énoncé : C'est le fait d'exprimer avec des termes précis ce que l'on a à dire. C'est le résultat de l'énonciation.

Énoncé/phrased : l'énoncé est une production considérée du point de vue de la communication ; la phrase est une production considérée d'un point de vue grammatical.

L'énonciation : C'est l'Acte de production d'un message (oral ou écrit) à un moment et dans un espace donné. Cet acte, qui implique nécessairement un interlocuteur, réel ou fictif, auquel s'adresse l'énonciateur, est un acte de communication.

« *Est un acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé* ». Dictionnaire de linguistique.

La situation d'énonciation : est l'ensemble des circonstances dans lesquelles un énoncé a été produit : Qui ?, à qui ?, quoi ?, quand ?, où ?

Le sujet de l'énonciation (Énonciateur) : producteur de l'énoncé. Il peut être réel (auteur d'une lettre, par exemple) ou fictif (personnage-narrateur dans un récit inventé par un auteur). Un texte peut impliquer plusieurs énonciateurs. L'énonciateur

Le destinataire de l'énonciation : lui aussi est plus ou moins présent dans l'énonciation comme il peut être désigné à la troisième personne : textes administratifs, annonces, avis.

De ce fait, on peut distinguer les indices de l'énonciation suivants :

A. Les pronoms personnels

- * Déterminants possessifs : Mon , Ton , Son
- * Démonstratifs ; Ce , Cet , Cette , Ces
- * Pronoms possessifs : Le mien ,Le tien ,Le sien
- * Pronoms démonstratifs : Ceci, Cela , Celui-là

B. Les indications de temps et de lieu

- * Les adverbes
- * Les compléments circonstanciels de temps et de lieu
- * Les adjectifs qualificatifs

C. Les modalités d'énoncé

- * Les adjectifs affectifs : drôle , effrayant .
- * Les adjectifs évaluatifs : bon, beau
- * Les verbes exprimant un sentiment : aimer , détester
- * Une opinion : penser , croire
- * Les verbes à la forme impersonnelle : il est possible , il est certain .

6.3.2. Les déictiques

Dans un énoncé oral ou écrit , les déictiques sont des mots ou expression qui déterminent les conditions particulières de l'énonciation , liées à une situation de communication .

- * **Les déictiques personnels** : je, tu , nous , vous et on
- * **Déictiques temporels** : aujourd'hui , il a y trois jours , cet automne
- * **Déictiques spatiaux** : exemple ici , là
- * **Déictiques sociaux** : votre altesse , mon cher collègue , la grande bonté dont votre excellence

6.3.3. Le contexte

Englobe tout ce qui est extérieur du langage et qui pourtant, fait partie d'une situation d'énonciation. On englobe tous les éléments comme le cadre spatio-temporel, l'âge , le sexe du / des locuteur (s) , le moment d'énonciation , le statut social des énonciation *etc.* on peut distinguer les types du contexte suivants :

- **Contexte social** : qui est propre à un groupe social ou culture ;
- **Contexte situationnel** : correspond à la situation et aux circonstances dans lesquelles prend place une communication.

6.3.4. Les actes du langage

C'est un moyen mis en œuvre par un locuteur pour agir sur son environnement. Par ses mots il cherche à informer, inciter, demander, convaincre, promettre, *etc.* son ou ses interlocuteur par ce moyen. La notion d'acte de langage est une notion centrale qui a donné naissance à la pragmatique. On peut définir les concepts de base suivants :

- **Acte** : le langage ne sert pas seulement à présenter le réel, mais à accomplir des actes.

Parler c'est agir sur autrui. La pragmatique a donc 2 tâches :

1) définir des actes de langage.

2) déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

- **Contexte** : c'est la situation concrète dans laquelle le discours est émis. Il englobe : le lieu, temps, identité et la nature des relations qui unissent les partenaires.
En gros, il s'agit de tout ce qu'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours.
- **Performance** : c'est l'accomplissement de l'acte en contexte

Austin distingue deux types des énoncés :

- **Les énoncés constatifs** : sont les énoncés qui décrivent un état de chose. S'il y a une correspondance entre ce qui est dit et ce qui est alors c'est vrai

Ex. Il pleut / Le soleil brille.

- **Les énoncés performatifs** : sont des énoncés correspondant à l'exécution d'une action

Ex. Je vous ordonne de partir. Est un ordre pas susceptible d'être vrai ou faux

Si les constatifs ont une valeur de vérité, les performatifs n'en ont pas mais ont des conditions de réussite, de bonheur, de satisfaction ou de félicité par exemple Il faut remplir un certain nombre de conditions qui sont pragmatique dans les performatifs.

Ex. Je m'excuse, Je vous promets de vous inviter au cinéma, Je vous remercie de votre présence, Je vous présente mes condoléances...

Il est ainsi facile de distinguer les performatifs des constatifs. Tous les locuteurs savent reconnaître les verbes performatifs : c'est qu'un verbe est utilisé à la 1^{ère} personne

Ex. Je vous fais des excuses

En fait, il existe un test pour savoir si un énoncé est performatif ou ne l'est pas. Un énoncé performatif doit se ramener à l'énoncé qui a un verbe à la première personne du singulier, à la voie active et à l'indicatif présent. Il y a deux types de performatifs :

- * **Les performatifs explicites** ont une marque lexicale (verbe performatif) qui apparaît

de manière explicite dans l'énoncé. **Exemple** : Je vous ordonne de sortir

* **Les performatifs implicites** : sont lorsque le type de verbe n'est pas explicite, **Exemple** : Sortez d'ici !

Cependant, les performatifs implicites soulèvent un problème : celui de l'ambiguïté, vu qu'il y a une absence de marque de performatif au début, il pourrait alors être exprimé de façon différente.

Exemple : Je viendrai demain. Peut-être une promesse ou une menace ...

6.3.5. Les actes de l'énonciation

Un énoncé peut être détaillé en trois actes complémentaires que nous citons respectivement :

A. **L'acte locutoire** : (que dit-il ?) : production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue

Ex. (La séance est ouverte) : sens de la phrase contenu propositionnel

B. **L'acte illocutoire** (que fait-il ?) : il s'agit d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement une certaine force un effet, (souhaiter, déclarer, promettre, s'engager ...).

Ex. Dire (La séance est ouverte) : revient à ouvrir la séance

C. **L'acte perlocutoire** (pour quoi faire ?) : cet acte sort du cadre linguistique l'énoncé provoque des effets (perturbations, changements) dans la situation de communication.

Ex.(1): (La séance est ouverte): provoque un certain nombre d'effets: les participants se taisent , quelqu'un prend la parole, ...etc

Ex.(2): Lorsqu'à l'ordre va te laver les dents l'enfant répond je n'ai pas sommeil il accomplit l'acte locutoire en prononçant la phrase, l'acte illocutoire d'affirmer qu'il n'a pas sommeil et acte perlocutoire de persuasion du fait qu'il essaie de persuader l'adulte qu'il peut attendre pour se laver les dents puisqu'il n'a pas sommeil.

La linguistique du XX siècle a opposé une linguistique de la langue à une linguistique de la parole. La pragmatique du discours, qui intègre les situations et contextes de la communication, ce faisant , elle ouvre la porte à l'étude de ce qui n'est pas dit, de l'implicite.

Remarque : dans chaque situation de communication il y a :

- **L'éthos prédiscursif** : C'est l'image de soi que l'émetteur peut créer sur son interlocuteur ou le contraire, et cela se fait en fonction de leur apparence : leurs vêtements, leurs regards, leurs gestes, etc. C'est-à-dire l'image que l'on fait de son interlocuteur avant d'entamer la conversation.
- **L'éthos discursif** : C'est l'image que chacun des interlocuteurs peut créer de l'autre au cours de la conversation et cela en fonction de ses propos, son registre, sa langue, les mots employés, l'intonation, le ton, le débit de sa parole. Donc de tout ce qui verbal et non verbal et elle peut confirmer ou détruire la première image que l'on a construite avant de lui parler.

Attitudes et représentations

1. Linguistique et représentations

La notion de *représentation*, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, on reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Les représentations peuvent être étudiées dans deux grandes disciplines : sciences du langage et sciences cognitives. Ainsi, nous proposons les caractéristiques et quelques dimensions pour voir les relations avec la linguistique.

2. Représentation : une notion carrefour

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de représentations et de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes et représentations linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

La notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Dans un premier lieu, le concept de *représentation* est apparu avec le sociologue e. Durkheim (1985) qui distingue les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables). Ces représentations collectives reconstruisent la réalité : elles sont organisées, homogènes, communes, préservent le lien social et préparent à l'action. A partir de 1961, le concept est repris en psychologie sociale par Moscovici s. Qui théorise la notion de *représentations sociales*, elles sont à la fois

forgées, transmises, acquises dans des processus interactifs. Elles sont définies comme ayant une double fonction « *d'une part celle de permettre aux individus de structurer leur action dans le monde social, d'autre part celle de leur permettre de communiquer, en les dotant d'un code commun* » (moscovici s., cité par mondada l. 1998, p.128).

Dans un deuxième lieu, le concept de représentation est issu de la philosophie de la connaissance et de la logique, repris par le cognitivisme, qui aborde le rapport langage / monde, rapport établi en termes de correspondance entre les mots et les choses. Elles sont évaluées par leur objectivité, elles permettent d'étudier le comportement et les activités de connaissance « *l'agir cognitif présuppose en effet la faculté de se représenter le monde d'une façon adéquate et pertinente* » (*ibid.*, p.129).

Ces deux traditions reposent sur un nombre de présupposés communs, souvent implicites, se posant les questions suivantes : confrontation rp/ son objet séparant le monde de son image qui renforce la transformation d'une réalité donnée, l'étude des représentations selon leurs diversités est différente d'un paradigme à l'autre. D'une part, la relation de correspondance entre mots et choses assure éventuellement l'objectivité. D'autre part, malgré leur multiplicité, elles tendent à être stabilisées chez les individus ou les groupes, et s'échappent aux variations. Elles sont d'ordre mental, collectif ou individuel, et ne sont qu'une manifestation parmi d'autres. Elles permettent à déterminer le sens et la finalité des activités cognitives et sociales.

Les quatre dimensions fondamentales des représentations sont les suivantes :

- Dimension performative : elles jouent un rôle structuré et structurant par rapport à la réalité, la réalité sociale est façonnée par une multiplicité de discours.
- Dimension contextuelle : elles sont des versions du monde qui apparaissent imposées, transformées, reformulées dans des interactions entre locuteurs d'une société.
- Dimension sémiotico-matérielle : elles sont constitutivement informées par les modes d'organisation propre à l'écrit ou à l'oral, au verbal ou au visuel, ces modes sont imbriqués dans les pratiques sémiotiques situées.
- Dimension praxématique : elles sont à traiter comme des activités sémiotiques, intégrées dans d'autres activités sociales.

Les représentations en linguistique ont été introduites pour au moins deux ordres de phénomènes .d'une part, elles font partie des modèles discursivo-cognitifs nécessaires pour rendre compte de l'interprétation et l'attribution du sens. D'autre part, « *les représentations que les locuteurs se font de la langue sont invoquées pour comprendre leurs comportements linguistiques, que ce soit en production [...] ou encore réception [...], dans un cadre fortement inspiré de la psychologie* » (*ibid.*, p.132).

La notion de représentation en linguistique se rend compte de la fonction référentielle du discours et de ses conséquences théoriques. Les relations sociales sont instaurées par les interlocuteurs au moyen de ressources linguistiques. La langue ne se considère pas comme système mais comme action sociale. Il est essentiel de saisir leurs processus d'émergence, leurs modes d'organisation et de fonctionnement en contexte. L'analyse se focalise sur des situations sociales où les locuteurs se livrent à des activités descriptives, orientées vers le contexte, sur les finalités pratiques.

Le rapport des locuteurs algériens à la langue française nous ouvre la porte d'étude des représentations, étudier le statut des locuteurs à l'intérieur du système linguistique français, voir comment se forge l'identité linguistique de l'algérien, une identité à mi-chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de nombre de mots nouveaux et une langue française réappropriée et réadaptée à un environnement et à un espace social. De ce fait, l'étude de l'imaginaire linguistique, les représentations, la politique linguistique nous explique cette appropriation du français par les locuteurs algériens.

2.1. Attitudes et opinions

L'un des reproches que l'on peut faire aux définitions de la langue qui la ramènent à un instrument de communication est qu'elles risquent de laisser croire à un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. Un instrument, on l'utilise lorsqu'on en a besoin, on le remet ensuite, or les rapports que nous avons à nos langues et à celles des autres ne sont pas tout à fait de ce type, il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique.

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à

la psychologiesociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre, des auteurs préfèrent les distinguer, l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet.

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier, constituent ainsi un stock de croyances, ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Les opinions sont définies par rouquette et Rateau comme suit « *les opinions dépendent d'une instance qui se situe plus en amont, une instance organisatrice si l'on veut, qui règle l'articulation de l'individuel et du collectif et génère le passage du pont de vue général sur un thème ou une famille de thèmes à son application au cas particulier* » (rouquette M.L., Rateau p., 1998, p.22)

La notion d'attitude linguistique, qui s'est développée à partir des recherches de Lombert w. Sur la psychologie du bilinguisme au canada, ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie, alors que celle de *représentation* doit plus à l'étude contrastive et culturelle et des identités et relèverait plutôt de concepts.

L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit, donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des pratiques des interlocuteurs.

2.2. Les stéréotypes

Un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur. Il est souvent confondu avec les représentations, ainsi, « *le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/ de la communauté concerné(e)* » (boyer h., 2003, p.15)

Ce type de variable représente un intérêt particulier, non seulement en raison de sa grande

visibilité, mais aussi parce que cette appropriation par la conscience sociale en influence parfois de façon définitive le sort, si le stéréotype est évalué de façon positive, il peut être rapidement adopté par la communauté linguistique entière, mais s'il est évalué négativement, le changement en cours soit tout simplement renversé.

On considère généralement que le *stéréotype* constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisé par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes, l'important n'est ainsi pas de décider si le stéréotype est vrai, mais de savoir le reconnaître comme tel, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné, dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes et corollairement, par exemple, l'apprentissage des langues pratiquées par ces groupes.

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune, et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs peut être lié à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

Le stéréotype, en tant qu'expression de la personnalité collective, est transmis à l'individu par le milieu social, il organise l'identification / inclusion de l'individu à une communauté, une collectivité de valeurs communes tout en effectuant l'exclusion de l'autre.

2.3. L'imaginaire linguistique

Mener une étude sociolinguistique concernant les représentations des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s) maternelle(s) ou celles dites "secondes", nous fait penser à la relation qui unit ce sujet parlant à la langue (la sienne et celle d'autrui), le concept d'imaginaire linguistique étudie ce rapport compliqué. Ce concept apparaît vers 1975 lors des analyses des enquêtes menées pour la thèse de doctorat d'état (sous la direction d'André Martinet) sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional, à étudier surtout le rapport des locuteurs à la langue la leur en particulier et celle des autres

Locuteurs. L'imaginaire linguistique est défini comme le rapport du sujet à la langue, repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues. Le terme *imaginaire*

a alors été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de *représentation* qui « ... permettait en sociolinguistique de fédérer diverses remarques concernant les sentiments linguistiques des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique » (Houdebine - Gravaud A.M., 2002, p. 11). D'où la notion avancée d'imaginaire pour prendre en compte ce rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant, sujet social où dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié.

Les analyses des attitudes subjectives s'approfondissant, se complexifiant et se développant en contact avec l'extension des descriptions sociolinguistiques, cette notion d'imaginaire linguistique, proposée pour prendre en compte ce rapport (ou ces représentations) des sujets parlants à la langue, s'est vue approfondie et développée jusqu'à devenir un concept relativement stabilisé qui a permis de décrire les attitudes des sujets parlants en les précisant par la construction de catégorisations.

Pour Boyer h., il considère que l'ensemble des représentations constituent un imaginaire communautaire ou ethno socioculturel, « *l'imaginaire en question, nourri des contenus d'imaginaires individuels et influant fortement sur eux [...] renferme les paradigmes de base d'une situation culturelle donnée- en ce qu'ils peuvent avoir de commun et de différent d'une culture à l'autre- imaginés par consensus au sein de groupes humains et normant les détails des contenus des démarches cognitives tant que les rapports de ces dernières ne finissant pas par entraîner une modification de ces paradigmes* » (Deschamps j., 1996, p. 16)

Le modèle de l'il part du principe que la norme est le résultat de plusieurs facteurs qui s'enchevêtrent. Ces facteurs relèvent non seulement de contraintes inhérentes au système même de la langue (normes objectives), mais aussi des attitudes linguistiques des locuteurs (normes subjectives). Parmi les normes objectives, Houdebine distingue les normes systémiques et les normes statistiques. Les premières concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue, tandis que les deuxièmes correspondent à leur fréquence. Les normes subjectives correspondent à l'imaginaire linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « *du rapport (ou des représentations) des sujets parlant à la langue* » (Houdebine-Gravaud A.M., 2002, p. 11). Cet imaginaire se traduit par un ensemble d'attitudes parmi lesquelles Houdebine-Gravaud distingue les normes

évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires.

Les normes évaluatives correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres. Les attitudes qui s'appuient sur des jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique, relèvent des normes fictives. À partir du moment où les normes sont institutionnalisées, c'est-à-dire entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (dictionnaires et Grammaires), par l'école ou encore par les académies de la langue, elles deviennent des normes prescriptives. De leur côté, les normes communicationnelles reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges : par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme transgression des règles. Enfin, les normes identitaires permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

3. Représentations et idéologie

Idéologie et représentations sont souvent confondues, selon Mannoni, il est possible de « *considérer représentations et idéologie sous l'angle de la similitude de nature, les différences n'étant que de la partie au tout et de l'élément à la structure d'ensemble à laquelle il appartient. En effet [...] de quoi une idéologie peut être constituée sinon d'un système (réseau) de représentations en interconnexion* » (Mannoni p., 1998, p. 54). L'idéologie pourrait être l'instance de raison des représentations, un corps plus ou moins fermé de représentations, une construction sociocognitive spécifique à teneur coercitive, susceptible de légitimer des discours performatifs et donc des actions dans la perspective de la conquête de l'existence, du maintien d'un pouvoir au sein de la communauté ou face à une autre/d'autres communauté(s), Boyer H., en parlant de la politique linguistique appliquée en France, considère « *l'unilinguisme comme idéologie sociolinguistique* » (Boyer h., 2003, p. 49).

Les représentations doivent être prises en considération dans les politiques linguistiques, les sociolinguistes ont mené de nombreux travaux sur les attitudes et les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut ou de leurs usages, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière.

Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue étrangère et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies chez les locuteurs.

7. La linguistique textuelle

1. Aperçu historique de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle est considérée comme une discipline récente, contemporaine de l'analyse du discours, mentionnée au congrès mondial de la linguistique Française tenu à Paris en 2008. Mais le terme même de « *Linguistique textuelle* » remonte au milieu des années 1950 : il a été introduit pour la première fois par Eugeniu Coseriu et repris une dizaine d'années plus tard, en 1969, Harald Weinrich. Les textes de Coseriu et de Weinrich ne sont pas les seuls textes de référence en matière. Sans parler d'analyses de textes littéraires qui ont une histoire plus longue.

J. M. Adam (2010 a) mentionne quelques théories en langue française qui ont contribué au développement de la linguistique textuelle. On y trouve l'analyse structurale dans la sémiotique de R. Barthes (1964 – 1970), la praximatique de R. Lafont et F. Gardès-Madray (1976 – 1983), la stylistique de M. Riffaterre (1970), les travaux de Lita Lindquist dans les années (1980), qui ont rendu accessible la textanalyse allemande et, en outre, ont mis en avant l'aspect pragmatique, complément des dimensions structurales et sémantique. Les années 1980 sont également marquées par l'analyse contextuelle de textes de Teun A. Van Dijk. Les années 1990 font apparaître la linguistique textuelle considérée comme une sorte de grammaire textuelle où prévalent les questions de textualité, l'étude de la structuration du texte (cohésion, cohérence, etc.).

En adoptant une perspective plus large, l'on peut trouver trois sources de l'intérêt porté à l'analyse de textes. Premièrement, c'est la rhétorique ancienne et l'apport incontournable des Grecs (Gorgias, Aristote) et des Romains (Quintilien, Cicéron), enrichi par la nouvelle rhétorique du XXème siècle (Perelman, Toulmin).

Deuxièmement, la prolifération des courants structuralistes en Europe a fait voir le jour, entre autres, à l'étude de la structure narrative formelle des contes merveilleux de V. Propp, à la narratologie (Greimas, Bremond, Todorov), à l'étude anthropologique (Lévy-Strauss), au fonctionnalisme pragois (Mathesius, Jakobson) et systémique de Halliday et Hassan (1976) ; ces travaux ont été suivis par des tentatives d'élaborer des grammaires textuelles et analyse de structures (Hartmann, Harveg, Petöfi, etc.).

Troisièmement, enfin, les études américaines : le distributionnalisme (Harris) et l'ethnométhodologie, discipline sociolinguistique basée sur des observations (Garfenkel, Hymes, Gumpers, Labov) et des interactions (Sacks, Schegloff, Jefferson), qui ne sont pas à négliger.

Pour terminer, on ne peut pas passer sous silence l'apport considérable de la pragmatique (Austin, Searle, Grice), surtout au concept élargi du texte et à l'idée du discours, ni celui de l'anthropologie de Bakhtine et son dialogisme, bénéfique pour les analyses d'intertextualité et de polysémie.

Au-delà des considérations ayant trait à toutes ces écoles et courants de pensée à propos de la linguistique textuelle, l'on peut se résoudre à dire que la notion de texte commence à être traitée vers la fin des années 1970 et le début des années 1980. Le texte est un ensemble structuré et cohérent de phrases qui véhiculent un message dans une intention communicative. Un certain nombre de chercheurs ont commencé à s'intéresser à cette notion, comme Teun Van Dijk (1984), par exemple, à partir de l'étymologie « *textus* » (tissu), met en relief le caractère indissociable des notions de cohérence et de texte. En ayant recours à l'image du « tissé », Van Dijk explique, entre autres, que la cohérence d'un texte se trouve dans les liens qui se forment entre la microstructure (niveau des phrases) et la macrostructure (le thème développé d'une phrase à l'autre et qui forme un ensemble). La microstructure correspond plutôt à ce qu'on appelle la *cohésion*, alors que la macrostructure représente la *cohérence*.

2. Autour de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle se définit comme un domaine de recherche volontairement limitée. Elle se focalise sur la notion de texte qui est un objet que le lecteur ou le scripteur « sent » plus au moins, i.e. pressent confusément. La linguistique textuelle veut offrir des outils formels d'analyse d'un objet qui demande à être défini. Cependant, l'étude de cette discipline se présente sous forme d'une problématique complexe, mais entend mettre à l'épreuve des concepts éprouvés en linguistique générale.

Une définition de la linguistique textuelle est de concevoir le développement scientifique relativement récent comme discipline appliquant une méthode mise en place par la

linguistique générale, à savoir la méthode structurale, à un objet plus large que celui que traité traditionnellement la linguistique, à savoir la phrase, un objet large ayant pour nom le texte. Une telle définition a le mérite de situer les problèmes rencontrés par la linguistique textuelle.

2.1. Texte et phrase

Traditionnellement, la phrase est l'unité maximale d'analyse de la linguistique générale, de l'analyse grammaticale. D'ailleurs, il s'agit d'un point de vue généralement admis par les linguistes, tel qu'il est souligné par J. Lyons : « ...une phrase est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse en vertu d'une quelconque construction grammaticale dans une quelconque forme linguistique plus grande ».

En ce qui concerne E. Benveniste, la phrase peut être segmentée mais ne peut pas être intégrée dans une unité plus grande. Le projet d'une linguistique textuelle relèverait-il d'une gageur ? J. M. Adam souligne les difficultés de l'entreprise « *Bien que l'analyse du discours, inaugurée par Z. S. Harris en 1952, ait donné à la linguistique une orientation discursive, jusqu'à ces dernières années, cette célèbre remarque de Bakhtine a gardé toute sa validité* ».

La linguistique générale n'a jamais défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, discours, traités, romans, etc. Car, ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi, de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage...

Que cherchent donc les spécialistes du texte dans une discipline où l'on déclare qu'on ignore tout objet au-delà de la phrase ? Quels arguments faire valoir, pour légitimer une continuité de la phrase au texte ?

Le premier argument est que nous parlons, écrivons, communiquons de l'information, en produisant non des phrases isolées, mais en inscrivant les phrases dans des entités plus larges, textuelles ou discursives. Tous les ouvrages consacrés à la linguistique textuelle s'attachent, dans leur introduction, à mettre en avant ce constat, et tirent les conséquences.

Le second argument procède du constat incontournable qui pose le texte comme une suite de phrases, qui reprend en cela la définition du discours de Harris. Comment admettre, à partir de là, une mutation entre la phrase et le texte, une différence de nature entre la phrase et le

texte ? La question a des implications théoriques que pratiques.

Le troisième argument, certains problèmes grammaticaux ne trouvent pas de solution dans le cadre étroit de la phrase. Par exemple, le pronom trouve bien souvent son antécédent dans la phrase qui précède celle où il est placé. Les grammaires (de la phrase) nous disent que le pronom permet d'éviter la répétition d'un même substantif dans un texte. C'est là une problématique qui trouvera une continuité naturelle dans la grammaire du texte (la coréférence comme outil de la cohésion).

2.2. Texte et discours

Il est utile de partir de la définition de Bakhtine de la compétence linguistique : Il constate tout d'abord que « *nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés* » pour insister ensuite sur le fait qu'apprendre à parler, c'est apprendre à structurer des énoncés et que les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). À travers la notion de genres du discours, ce qui avant tout souligné, c'est l'existence de pratiques discursives réglées.

Si tous nos énoncés disposent d'une forme type et relativement stable, de structuration d'un tout, c'est parce que nous avons appris, en même temps que notre langue maternelle, des formes types d'énoncés. Quels sont, au juste, ces genres et ces formes types d'énoncés ? Faut-il distinguer les textes des discours ? Bakhtine ne se pose pas ces questions et, développant une théorie de la compétence discursive, il ajoute : « *Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue comme (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, i.e. les genres du discours pour une intelligence réciproque entre locuteurs. Ces derniers, sont aussi indispensables que les formes de langue. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative ; ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée. C'est pourquoi l'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une combinaison absolument libre des formes de langue* » (1984 : 287).

J. M. Adam fait état d'une distinction assez communément admise aujourd'hui entre discours qui serait le texte avec les conditions de production et le texte qui serait le discours sans conditions de production. En d'autres termes, « *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)* ».

Le texte devient dès lors un objet abstrait et la définition proposée par Adam, à la suite de C. Fuchs et de D. Slatka, apparaît prendre le contre-pied de celle avancée par P. Charaudeau (les typologies du discours).

La linguistique textuelle doit-elle se contenter d'analyser les marques attestées au niveau de la chaîne textuelle ? Il est à noter qu'un texte et ses marques attestées au niveau de la chaîne textuelle ne se limitent pas à la fonction référentielle et n'ignore pas l'énonciation.

2.3. Texte et écrit

Il existe une différence entre le texte qui serait un produit scriptural canonique, qui aurait pour modèle exemplaire le texte littéraire, et le discours qui serait d'emblé oral. Il y a deux façons de traiter cette question :

La première consiste à introduire de la variété, de la pluralité dans les ordres de l'oral et de l'écrit. On peut se rapporter aux approches de l'écrit par Sophie Moirand et de Michel Dabène, à l'opposition établie par J. Peytard entre l'ordre oral et l'ordre scriptural. Les analyses ne se contentent pas d'une opposition naïve, strictement binaire où chaque ordre est posé dans sa complexité et son hétérogénéité. D'où l'idée d'un continuum entre les différentes productions orales ou scripturales, continuum balisé d'une part par l'écrit littéraire, d'autre part par l'oral spontané.

La seconde façon de poser l'écrit, consiste à mettre en retrait le vecteur, le canal (phonique ou graphique), à mettre en avant le rapport au langage, un mode d'énonciation. La dichotomie discours / histoire de Benveniste procède de cette attitude. Avec le discours, il y a implication, proximité de l'énonciateur ; avec l'histoire, distance, distanciation.

2.4. Texte et pragmatique

En tant qu'entité large, le texte apparaît comme une totalité et inscrit de ce fait une perspective pragmatique. Définie comme l'étude de l'action humaine sur le monde par le langage, la pragmatique peut être précisée comme « *l'étude des conditions d'appropriation contextuelle des énoncés linguistiques* ».

La pragmatique est en effet, selon une autre définition communément admise, l'étude du « *rapport des signes à leurs utilisateurs* ». Et cette conception justifie les questions suivantes : Quelle idée nous faisons-nous du texte ? Quel rôle social assignons-nous au texte ?

2.5. Texte, contexte, cotexte, métatexte....voir hypertexte

La notion de texte s'est enrichie de nombreux préfixes où il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Citons par ordre alphabétique : l'architexte, le cotexte, le contexte, l'épitéxte, l'hypertexte, l'intertexte, le métatexte, le paratexte, le péri-texte, le transtexte. Un tel classement n'est qu'un inventaire naïf et il faut organiser ce champ.

Avec l'architexte et l'intertexte, nous prenons en compte le réseau de dépendances qu'entretient un texte avec l'ensemble culturel et historique dans lequel il s'inscrit. Un texte se nourrit d'autres textes, s'en fait nécessairement l'écho, porte la trace d'un intertexte. L'architexte se situe à un degré d'abstraction plus élevé que l'intertexte et vient reconnaître, par exemple, l'appartenance d'un texte à un genre. Le caractère plus abstrait de l'architexte explique que les ouvrages spécialisés utilisent davantage la notion d'architextualité. La remarque vaut pour le couple transtexte / transtextualité.

Le métatexte n'est pas sans rappeler la fonction métalinguistique de Jakobson par laquelle il est posé que le langage permet de parler de lui-même. Le métatexte est un texte sur un texte, autrement dit est un texte qui signale ou s'interroge sur son fonctionnement. La remarque vaut aussi pour le cotexte. Par cotexte, nous entendons l'environnement textuel verbal d'un segment dans un texte. I.e, est un segment choisi dans un texte, donc composé de ce qu'il y a avant et de ce qu'il y a après le segment sélectionné.

La notion de contexte est plus large, car il nous oblige à préciser l'idée que nous nous faisons du texte comme objet, comme produit matériel. Quant à la notion d'hypertexte est un texte non linéaire, et aussi un texte ouvert. Avec l'arrivée via l'informatique de l'hypertexte viendra modifier à terme notre conception de l'écriture et de la lecture. Le concept d'hypertexte est également polysémique. Il signifie en gros la reprise.

Enfin, le texte se présente comme un ensemble cohérent de phrases. L'exigence essentielle que doit manifester un texte est la cohérence. C'est cette dernière qui fait d'une suite de phrases donnée non une suite aléatoire, mais une suite organisée, logique. C'est à ce propos que Lita Lindquist écrit : « *La cohérence fait partie de la compétence linguistique de deux manières : d'une part, l'homme est capable de produire des textes, i.e. des suites cohérentes de phrases, d'autre part, il est en mesure de décider si une suite de phrases est cohérente ou non et si elle constitue un texte ou non* ».

C'est cette conception de la cohérence qui a fait dire à D. Maingueneau : « *La cohérence ne serait-elle pas pour le texte le concept équivalent de celui de grammaticalité pour la phrase ?* ». Le texte, qui est ainsi défini comme une suite cohérente de ses phrases, peut se réduire à la représentation formelle suivante : Texte = Phrase (+ Cohérence + Phr + Cohérence...+ Phn).

2.6. La cohésion textuelle

La cohésion concerne la surface du texte, son niveau syntaxique et sémantique : il y est question de l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra-phrastiques et inter-phrastiques du texte depuis 1976. La linguistique transphrastique et la grammaire de texte insistent sur les marqueurs (liens cohésifs) responsable d'un tel effet de cohésion (anaphores, coréférence, connecteurs, etc.). La cohésion est, en grammaire de texte, inséparable de la notion de progression thématique.

Les marqueurs de connexité induisent un effet sémantique de cohésion. Cependant, la connexité selon J. M. Adam semble correspondre à ce que d'autres auteurs comme Halliday et Hassan appellent la cohésion. En conséquence, il paraît que le terme cohésion présente l'avantage d'être moins large que celui de cohérence et plus communément admis que celui de connexité. Ainsi donc, le terme de cohésion se fondera sur la syntaxe et la sémantique à travers lesquels les notions de (co)référence, de contiguïté sémantique et de connecteurs, se sont des notions qui illustrent les liens cohésifs qui font d'une suite de phrases un texte.

2.7. Référence et coréférence

La notion de référence occupe le débat philosophique, mais aussi logique et sémantique.

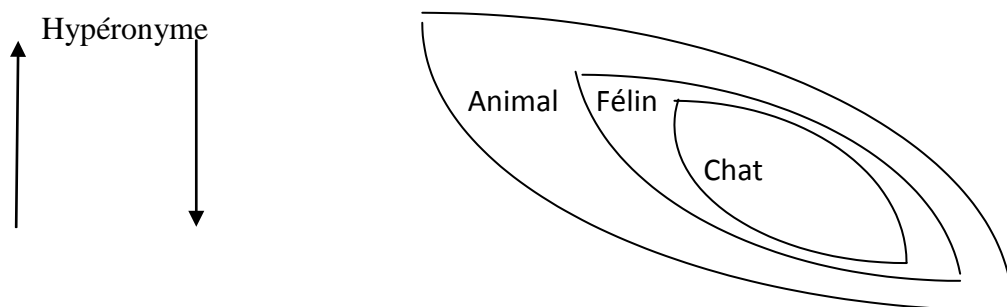
Les notions de référence et de référent ne doivent pas être confondues. La référence désigne une propriété du signe linguistique ou d'une expression de renvoyer à une réalité. Le référent est la réalité qui est pointée par la référence. Référence et référent sont souvent confondus au point d'être synonymes chez certains auteurs.

Pour la linguistique, la référence peut être définie comme la procédure ou la fonction par laquelle le langage renvoie au monde, i.e. à la réalité extralinguistique réelle ou imaginaire. La fonction référentielle est posée par certains linguistes (A. Martinet et G. Mounin par exemple) comme essentielle, centrale. La fonction référentielle est alors confondue avec la fonction de communication. Cette attitude méthodologique peut apparaître excessive, et Jakobson dans son schéma de la communication, refuse de faire de la fonction référentielle la fonction rectrice des cinq autres.

2.8. La contiguïté sémantique

La contiguïté sémantique se manifeste lorsque deux unités sont en relation et présentent quelques traits communs. Cette relation de contiguïté est prise du point de vue interne à la langue. Elle peut être une relation d'inclusion ou d'intersection.

Quand cette relation est de type inclusif, les unités (items) lexicaux entretiennent entre eux des relations d'hyponymie et d'hyperonymie, des relations qui peuvent être représentées selon le schéma suivant :



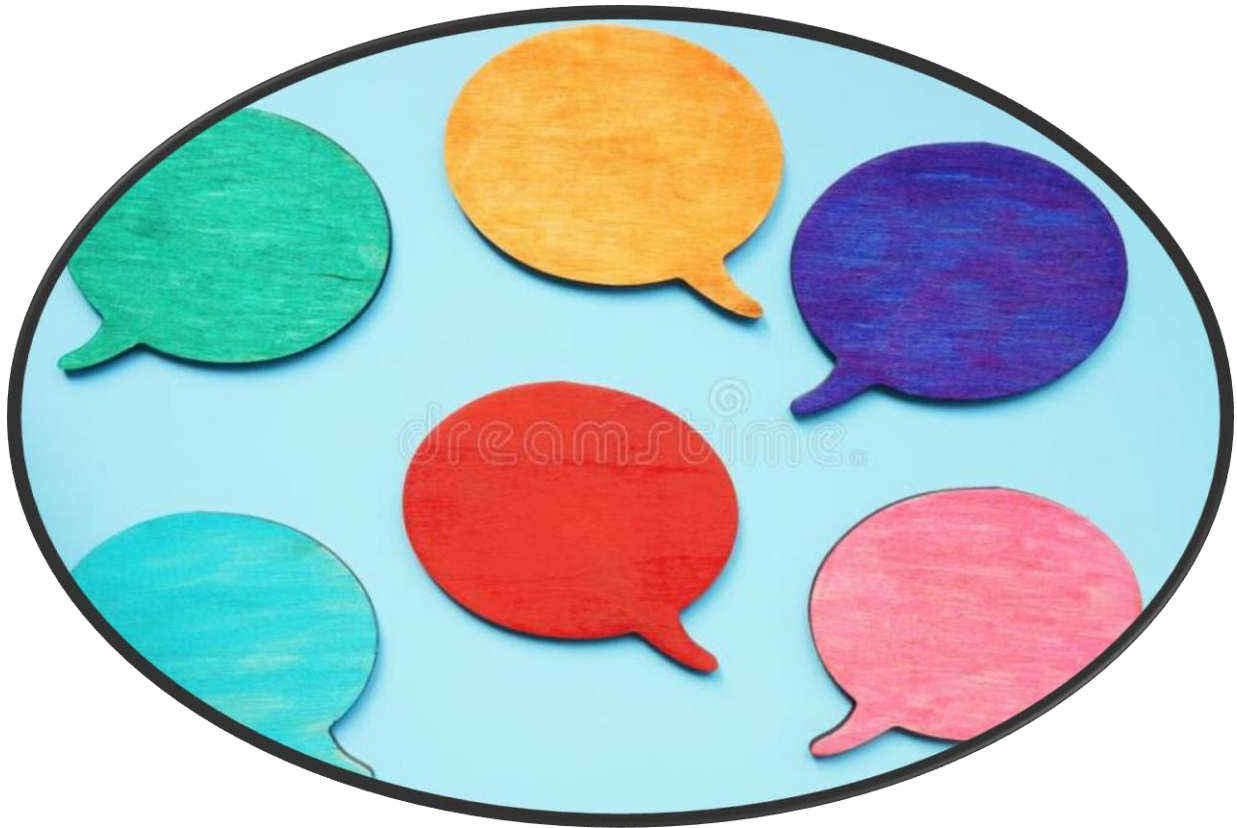
Hyponyme

Félin est hyponyme pour animal, mais hyperonyme pour chat.

Le rapport d'intersection repose sur le fait que plusieurs items lexicaux puissent présenter des sèmes communs. Dans des cas comme celui-ci, il faut se rapporter à l'analyse sémiologique développée par Bernard Pottier sur les sièges.

Bibliographie

- Baylon, Ch. Fabre, P. 1995. *Initiation à la linguistique*. Paris : Nathan.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Chiss J.-L., Filliolet, J. et Maingueneau, D. 2001. *Introduction à la linguistique française*, Paris : Hachette.
- Chiss, J.-L. Filliolet, J. Maingueneau, D.1978. *Linguistique française : Initiation à la problématique structurale*. France, Hachette.
- Chomsky, N. 1971. *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil.
- Djeddi Lazhar, Polycopié pédagogique de l'Introduction à la linguistique destiné aux étudiants de 2^{ème} année licence, Université de Tebessa : <http://dspace.univ-tebessa.dz:8080/xmlui/handle/123456789/11015>
- Dubois, J. *et al.* 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse
- Essono, J-M. 1998. *Précis de linguistique générale*. France : L'Harmattan.
- Farhad E. 2019. *Initiation à la linguistique*, Faculté pluridisciplinaire, Nadhor, Maroc.
- Garric, N. 2007. *Introduction à la linguistique*, Paris : Hachette.
- Jakobson, R. 1963. *Essais de linguistique générale : Les fondations du langage*. Paris : Les Editions de Minuit.
- KEFSI, polycopié Introduction à la linguistique : <https://fac.umc.edu.dz/fll/images/cours-fran%C3%A7ais/L1/L1%20Ling%20Kefsi.pdf>
- Maingueneau, D. 1996. *Aborder la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Martinet, A. 1974. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Paveau, M.-A. Sarfati G.-E. 2003. *Les grandes théories de la linguistique : De la grammaire comparée à la pragmatique*. Paris : Armand Colin.



« La langue est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté » (SAUSSURE)